

Mémoire de Master :**Ingénierie de la formation agricole et rurale**

2024-2025

Présenté par : **Amadou Tidjani GAMBO****Sujet du mémoire**

Problématique de l'installation en agriculture des jeunes sortant des dispositifs « site de formation aux métiers agricoles » dans la région de Maradi, Niger.

Le 18 décembre 2025

Devant le Jury composé de :

Dr Baba Dièye DIAGNE	ENSETP - Dakar	Président
Dr Youssoupha GUEYE	ENSETP - Dakar	Membre
Pr Betty WAMPFLER	Institut Agro - Montpellier	Encadrante
Mustapha LAMRANI	ITA - Izemmouren/Maroc	Co-encadrant



RÉSUMÉ

L'installation des jeunes en agriculture représente une solution au chômage, aux migrations et à la pauvreté. Au regard de son importance, de nombreux pays africains ont développé des programmes de formation et d'accompagnement de l'installation des jeunes en agriculture.

Il est donc, nécessaire d'étudier ces dispositifs de formation/accompagnement en vue de d'assurer une installation réussie des jeunes.

L'étude sur la problématique de l'installation en agriculture des jeunes sortant des sites de formation aux métiers agricoles (SFMA) dans la région de Maradi au Niger s'inscrit dans ce cadre. Elle a été réalisée au niveau de deux (2) SFMA et a porté sur un échantillon de 40 jeunes hommes et femmes.

L'étude a adopté une approche qualitative, compréhensive et systémique. Elle a mobilisé à la fois les cadres d'analyse qui mettent l'accent sur la dimension systémique des processus d'insertion et les cadres d'analyse qui considèrent le jeune comme un entrepreneur.

L'étude a identifié les facteurs qui affectent positivement et négativement l'installation en agriculture des jeunes sortant des SFMA. Elle a ressorti l'influence du dispositif de formation/accompagnement sur les trajectoires des jeunes et leurs conditions d'insertion en agriculture. Elle a, enfin, suggéré des pistes pour l'action publique de formation et d'accompagnement de l'insertion des jeunes en agriculture

Mots clés : Jeune, installation en agriculture, insertion en agriculture, métiers agricoles, dispositif de formation, dispositif d'accompagnement



ABSTRACT

Youth employment in agriculture represents a solution to unemployment, migration, and poverty. Given its importance, many African countries have developed training and support programs for young people entering agriculture.

It is therefore necessary to study these training/support mechanisms to ensure the successful establishment of young people.

This study on the challenges of young people graduating from agricultural vocational training centers (SFMA) in Maradi region of Niger is part of this research. It was conducted at two SFMA centers and included a sample of 40 young men and women.

The study adopted a qualitative, comprehensive, and systemic approach. It utilized both analytical frameworks that emphasize the systemic dimension of integration processes and those that consider young people as entrepreneurs.

The study identified the factors that affect positively and negatively the establishment of young people graduating from SFMA centers in agriculture. She highlighted the influence of the training/support system on young people's career paths and their conditions of integration into agriculture. Finally, the study suggested some possibilities for public action regarding training and support for the integration of young people into agriculture.

Key words : Young people, starting a farm, integration into agriculture, agricultural jobs, training device, support device.



REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je voudrais commencer par remercier les premières personnes avec lesquelles je suis rentré en contact dans le cadre de ce master. Il s'agit de Madame Marie Balse et de Monsieur Baba Dièye DIAGNE. Je voudrais, ici, louer leur sens d'écoute et leur disponibilité.

Ma participation au MIFAR a été possible grâce au financement sur fonds propre du réseau FAR. J'exprime ma profonde gratitude au Conseil d'Administration.

Je tiens à remercier mes encadrants Professeur Betty WAMPFLER et Monsieur Mustapha LAMRANI. Je voudrais faire une motion spéciale au Professeur Betty WAMPFLER dont la simplicité et la disponibilité m'ont permis de travailler dans un bon état d'esprit.

Je remercie la coordination du MIFAR ainsi que tous les enseignants mobilisés dans le cadre du master.

L'ONG Swisscontact, à travers son antenne de Maradi, a bien voulu m'accueillir dans le cadre de ce mémoire et m'a apporté un appui financier pour réaliser les enquêtes de terrain. Le chef d'antenne a été particulièrement très disponible face à mes sollicitations. Je le remercie et à travers lui, l'ONG Swisscontact.

La Direction Générale de l'Agence de Promotion du Conseil Agricole qui est ma structure d'attache a accepté d'aménager mon emploi du temps pour me permettre de suivre cette formation. Je remercie le Directeur Général pour la compréhension dont il a fait preuve à mon égard.

Bon vent au MIFAR !



Table des matières

RÉSUMÉ	2
ABSTRACT	3
REMERCIEMENTS	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
LISTE DES FIGURES	8
LISTE DES TABLEAUX	8
INTRODUCTION	9
I. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE	11
1.1. Contexte et justification.....	11
1.2. Cadre physique de l'étude	15
II. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	16
2.1. Les questions posées	16
2.2. Objectifs de l'étude.....	17
2.3. Cadre d'analyse retenu pour cette étude.....	17
2.3.1. Définitions des concepts clés.....	17
2.3.2. Les principaux cadres d'analyse mobilisés pour cette étude	19
2.4. Méthodologie de cette étude	24
2.4.1. Une approche qualitative, compréhensive et systémique.....	24
2.4.2. Echantillon d'enquête.....	25
2.4.3. Choix des sites à étudier	26
2.4.4. Elaboration des guides d'entretien	27
2.4.5. Traitement et analyse des données	27
2.4.6. Difficultés rencontrées	28
III. RESULTATS DE L'ETUDE	28
3.1. Caractérisation des SFMA retenus dans le cadre de l'étude	28
3.1.1. Le Site de formation aux métiers agricoles de Ajaguirido.....	28
3.1.2. Le site de formation aux métiers agricoles de Bargaja.....	32
3.2. Profils des jeunes enquêtés	35
3.2.1. Caractéristiques socio-éducatives des jeunes	36
3.2.2. Système d'activités des jeunes avant leur installation.....	38



3.3.	Analyse des conditions d'installation des jeunes	39
3.3.1.	Degré d'installation des jeunes	40
3.3.2.	Groupe n°1 : Jeunes, au sein de l'exploitation agricole familiale, qui ont leurs propres activités qu'ils mènent de façon autonome.....	40
3.3.3.	Groupe 2 : Jeunes, au sein de l'exploitation agricole familiale, qui ne mènent pas d'activités personnelles.....	46
3.3.4.	Groupe n°3 : Jeunes ayant une exploitation agricole avant la formation SFMA.....	49
3.3.5.	Groupe 4 : Jeunes, ayant créé leur propre exploitation agricole familiale après la formation au SFMA	52
IV.	DISCUSSION ET ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION	54
4.1.	Discussion.....	54
4.1.1.	L'influence du dispositif SFMA sur les trajectoires des jeunes.....	54
4.1.2.	Les facteurs affectant positivement l'installation des jeunes	55
4.1.3.	Les facteurs affectant négativement l'installation des jeunes	56
4.1.4.	L'approche entrepreneuriale.....	58
4.2.	Enseignements pour l'action	58
CONCLUSION		59
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		61
ANNEXES		63
Annexe 1 : Guide d'entretien avec les jeunes		63
Annexe 2 : Guide d'entretien avec les formateurs		68
Annexe 3 : Guide d'entretien gestionnaire SFMA.....		69
Annexe 4 : Guide d'entretien OP.....		71
Annexe 5 : Guide d'entretien avec les services techniques		72
Annexe 6 : Guide d'entretien avec le Maire.....		73
Annexe 7 : Guide d'entretien avec les parents du jeune		74



SIGLES ET ABREVIATIONS

AFNOR	Agence Française de Normalisation
APCA	Agence de Promotion du Conseil Agricole
CRA	Chambre régionale d'agriculture
FAR	Formation agricole et rurale
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
Ha	Hectare
IMF	Institution de microfinance
I3N	Initiative Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
INS	Institut National de la Statistique
IMF	Institution de microfinance
MIFAR	Master International en ingénierie de la Formation Agricole et Rurale
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation professionnelle
PDC	Plan de développement communal
PDES	Plan de développement économique et social
PIB	Produit intérieur brut
SFMA	Site de formation aux métiers agricoles
SIFA	Site intégré de formation agricole



LISTE DES FIGURES

Figure 1: Grille d'analyse de l'installation des jeunes	20
Figure 2. Localisation de la Commune urbaine de Dakoro	29
Figure 3. Nombre d'apprenants formés par sexe	30
Figure 4. Nombre de jeunes enquêtés ayant reçu un appui du SFMA d'Ajaguirido	31
Figure 5. Nombre d'apprenants formés par sexe au SFMA de Bargaja	34
Figure 6. Nombre de jeunes enquêtés ayant reçu un appui du SFMA de Bargaja.....	34
Figure 7. Nombre de jeunes enquêtés par promotion des SFMA.....	35
Figure 8. Nombre de jeunes enquêtés selon le sexe.....	36
Figure 9. Nombre de jeunes enquêtés par SFMA et par le sexe	36
Figure 10. Age moyen des jeunes enquêtés.....	36
Figure 11. Jeunes enquêtés selon le statut matrimonial	37
Figure 12. Jeunes enquêtés par SFMA selon le statut matrimonial.....	37
Figure 13. Niveau d'études des jeunes enquêtés.....	38
Figure 14. Groupes de jeunes selon le niveau d'installation.....	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Catégories d'acteurs enquêtés	26
Tableau 2. Nombre d'apprenants formés par promotion et par sexe	30
Tableau 3: Nombre d'apprenants formés par promotion et sexe SFMA de Bargaja	34
Tableau 4.Nombre de jeunes enquêtés par SFMA et par promotion.....	35



INTRODUCTION

L'insertion professionnelle, et en particulier celle des jeunes, est un défi majeur, sur le plan mondial. Les travaux des démographes engagés il y a une dizaine d'années, montrent que, d'ici 2050, la population mondiale atteindra 9 milliards. Ce qui nécessitera la création de 3,3 milliards d'emploi formels ou informels pour inclure l'ensemble des actifs dans l'économie (Rouillé d'Orfeuil, 2012).

L'insertion professionnelle est une question centrale chez les jeunes car étant plus nombreux sur le marché du travail.

En Afrique, la question se pose avec plus d'acuité. En effet, c'est le continent ayant la population la plus jeune au monde avec un âge moyen s'établissant à moins de 25 ans (BAD, s.d.). Le nombre de jeunes devrait atteindre 830 millions à l'horizon 2025 (BAD, s.d.).

Alors que 10 et 12 millions de jeunes sont chaque année en âge d'entrer dans le marché du travail, seuls 3,5 millions d'emplois sont créés annuellement dans l'économie formelle (BAD, s.d.).

L'agriculture, secteur économique pouvant offrir des emplois aux jeunes représente un réel espoir de la communauté internationale pour juguler le chômage des jeunes. En effet, elle offre près de 40% du travail humain et de ce fait, se place comme le premier employeur au monde (Rouillé d'Orfeuil, 2012).

Fiedler et al. (2020) soulignent qu'attirer et retenir les jeunes dans l'agriculture est essentiel pour réduire le chômage, les migrations de détresse et la pauvreté.

Conscient de cet enjeu, de nombreux pays, notamment en Afrique, ont mis en place des dispositifs de formation et d'accompagnement de l'insertion des jeunes en agriculture. Les résultats en termes d'insertion sont, cependant, mitigés. Il y a, donc, une réelle nécessité de comprendre les processus d'insertion, les facteurs qui favorisent l'insertion, les facteurs qui limitent l'insertion des jeunes.

Comme le souligne Wampfler (2017), alors que les initiatives de formation et d'accompagnement de l'installation agricole et rurale se multiplient aujourd'hui dans de nombreux pays du Sud, il y a urgence à mieux comprendre les conditions de l'installation en agriculture, à débattre des formes et modalités de son accompagnement et à analyser les effets des dispositifs existants.



Dans cette perspective, nous avons choisi d'analyser cette problématique à partir de l'exemple du dispositif « Site de formation aux métiers agricoles (SFMA) » porté par l'Etat du Niger, avec l'appui de la Coopération suisse et de l'ONG Swisscontact.

Ce travail est structuré en 4 sections :

- La section I. présente le contexte et la justification de l'étude
- La section II. traite de la problématique et de la méthodologie
- La section III. présente les résultats
- La section IV. discute ces résultats et esquisse des enseignements pour l'action.



I. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET CADRE PHYSIQUE DE L'ETUDE

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Niger, un pays « jeune », très rural, avec un fort sous-emploi des jeunes

Pays sahélien, le Niger se caractérise par l'importance du secteur rural. Les activités agrosylvopastorales qui constituent l'occupation principale des ruraux représentent un pan important de l'économie nationale. En effet, elles contribuent pour 45,2% du PIB en 2010 et représentent 40% des exportations (HC3N, 2012). Après les mines, les activités agropastorales, avec les exportations de bétail sur pied et de certains produits agricoles (oignon, souchet, sésame), représentent la deuxième source d'exportation.

Le Niger se caractérise, par ailleurs, par une population majoritairement rurale et jeune. En effet, sur une population estimée à environ 22,7 millions d'habitants en 2020 dont 84% vit en milieu rural, plus de la moitié a moins de 15 ans et plus des 2/3 moins de 25 ans (Ministère du Plan, 2022). Le chômage concerne une frange importante de la jeunesse. En effet, un peu plus 7 jeunes sur 10 de 15-34 ans sont sans emploi, soit 70,2% dont 54,5 d'hommes et 80,9% de femmes (INS & AFRISTAT, 2019). En milieu rural, cette proportion atteint 75,4% contre 49,3% en milieu urbain hors Niamey la capitale (INS & AFRISTAT, 2019).

Une agriculture confrontée à de très fortes contraintes

L'Agriculture nigérienne, principalement orientée vers les cultures pluviales, est peu intensive et peu productive. Elle est essentiellement une agriculture familiale. Les exploitations agricoles sont majoritairement de petite taille. La taille moyenne est de 5 ha pour environ douze (12) personnes, dont 6 actifs agricoles. Sur les quelques 2,7 millions d'hectares de terre arable, seuls 40 000 ha sont irrigués, ce qui limite de fait les cultures maraichères et impose la dépendance à la pluviométrie (INS, s.d.).

L'élevage est principalement de type extensif. Le cheptel est composé essentiellement de bovins, ovins, caprins, camelins, asins, équins, soit au total 41 064 016 têtes estimé en 2014 (INS, s.d.). Le bétail composé essentiellement de bovins, d'ovins et de caprins est principalement exporté sur pied vers le Nigeria. Le Niger est le premier exportateur dans la CEDEAO pour le bétail, le niébé, l'oignon.



Malheureusement, le secteur rural qui concentre le plus grand nombre des jeunes et qui présente des potentialités d'emplois à travers les activités agrosylvopastorales fait face à des problèmes : i) faible productivité des sols et du travail agricole ; ii) forte variation climatique ; iii) difficulté de la maîtrise de la gestion de l'espace rural ; iv) difficulté d'insertion professionnelle des nouvelles générations ; v) faible accès aux marchés internationaux, etc.

Face à ces problématiques, les modes d'apprentissages traditionnels agricoles ne parviennent plus à suivre les évolutions techniques modernes (Agbegnido & Adamou, 2018).

Un effort important pour développer la formation agricole et rurale

Au Niger, plusieurs initiatives de formation ont été développées allant de la formation formelle à la formation non formelle, en passant par la formation continue. Le diagnostic de la formation agricole et rurale ressort 242 structures de formation non formelle, 11 structures de formation formelle moyenne, 8 structures de formation formelle supérieure (Agbegnido & Adamou, 2018).

Ces dispositifs forment annuellement 60.952 personnes sur un potentiel de 3.595.577, dont 1447 à travers les dispositifs formels, 58905 par les dispositifs non formels et 600 du supérieur (Agbegnido & Adamou, 2018).

La formation continue, quant à elle, est assurée par les conseillers agricoles estimés à environ 3 317 conseillers qui encadrent près de 2 millions de producteurs sur un potentiel de 14 448 915, soit un ratio de 1 conseiller agricole pour 582 producteurs (Agbegnido & Adamou, 2018). Parmi les dispositifs de formation non formelle figurent les sites intégrés de formation agricole (SIFA) dont l'importance a conduit l'Etat du Niger à les institutionnaliser en 2022, suivi d'un changement de dénomination pour prendre l'appellation : sites de formation aux métiers agricole (SFMA).

Le SIFA renommé SFMA, un dispositif emblématique de cet effort de formation -insertion

De 2011 à 2022, 24 sites intégrés de formation agricole ont été installés au Niger par l'ONG Swisscontact sur financement de la Coopération Suisse en relation avec le Ministère en charge de la Formation professionnelle (Swisscontact, s.d.). Renommés sites de formation aux métiers agricoles (SFMA) suite à leur institutionnalisation par l'Etat du Niger, leur objectif est de contribuer, par la formation professionnelle agricole, à l'émergence de jeunes entrepreneurs ruraux appelés à reprendre dans le futur la conduite de l'exploitation familiale.



La finalité de ce dispositif est de permettre l'insertion des jeunes dans des emplois agricoles qui leur assurent des revenus sécurisés grâce à une production diversifiée.

Les SFMA sont des espaces aménagés sur un terrain cultivable où se tiennent des formations agrosylvopastorales. Ils accueillent des jeunes ruraux (garçons et filles), non scolarisés ou déscolarisés, âgés de 15 à 35 ans, disposant d'une exploitation familiale (Swisscontact, s.d.).

Le SFMA peut former jusqu'à 100 jeunes par an, avec un effectif maximum de 25 jeunes par cohorte. La formation dure 8 mois dont 4 mois de formation sur le site et 4 mois d'accompagnement sur l'exploitation du jeune. Elle porte sur l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits agricoles et accompagnée d'un cours d'alphabétisation (Swisscontact, s.d.).

Le contenu de la formation en agriculture comprend : la préparation du terrain, les pépinières maraichères, les techniques de repiquage et d'entretien des cultures, la fertilisation du sol, la protection des cultures, l'irrigation, l'arboriculture, la protection de l'environnement, la conduite des cultures pluviales.

Dans le domaine de l'élevage, le contenu de la formation comporte : l'aviculture, l'élevage des petits ruminants, l'aménagement et équipement d'une bergerie, les soins sanitaires, la production d'aliments pour volaille, la production d'aliments pour les petits ruminants, et la fabrication de compléments alimentaires.

La formation en transformation agroalimentaire porte sur : la transformation des céréales, des légumineuses, des fruits et légumes et la conservation des produits maraichers.

Les cours d'alphabétisation fonctionnelle sont dispensés en haoussa (langue nationale).

La formation au niveau des SFMA est assurée par un pool de formateurs composé de :

- 4 formateurs principaux dont 1 en production animale, 1 en production végétale, 1 en transformation agro-alimentaire et 1 en alphabétisation. Ils sont recrutés en qualité de prestataires.

Les formateurs en production animale et végétale sont des praticiens ayant une connaissance avérée en technique de production. Ils sont parfois issus des centres de formation agricole.

Les formateurs en transformation agro-alimentaire, quant à eux, sont des professionnels en activité. Enfin, les formateurs en alphabétisation sont recrutés localement selon des critères tels que l'obtention du Certificat d'Aptitude à la fonction d'Alphabétiseur.



- Un (1) formateur assistant endogène choisi par la communauté selon des critères d'expérience en agriculture, savoir-faire, disponibilité, patience, pour encadrer une promotion de 25 apprenants sur le SFMA, durant 4 mois. Son rôle est d'accompagner les apprenants à mettre en application les enseignements techniques assurés par le formateur principal.
- Un (1) agent de suivi qui est une personne recrutée dans la communauté disposant d'une expérience avérée dans les techniques de production. Son rôle est le suivi-accompagnement d'une promotion d'apprenants (25 jeunes) dans le processus de réplication de la formation sur leurs différentes exploitations familiales durant 4 mois.

La méthode d'enseignement au niveau des SFMA est la formation en situation de travail. La formation privilégie la pratique et donc essentiellement dispensée en situation réelle. L'enseignement pratique occupe 80% du temps et 20% pour la théorie. Dans le domaine de l'agriculture, l'enseignement se fait principalement sur des parcelles de démonstration et ensuite les apprenants mettent en pratique ces enseignements sur des parcelles d'application. Dans le domaine de l'élevage, la préparation des aliments volaille et bétail, la fabrication des pierres à lécher, les soins aux animaux sont faits en situation réelle avec les apprenants. En ce qui concerne la transformation agroalimentaire, tous les produits transformés sont faits avec les apprenants. Enfin, quant à l'alphabétisation, les cours sont en haoussa (langue nationale). Il s'agit de l'alphabétisation fonctionnelle. En dehors des cours de lecture et écriture, le formateur en alphabétisation anime des discussions en lien avec les thèmes techniques enseignés aux apprenants. En outre, des outils de gestion sont enseignés.

Pour animer les cours, les formateurs disposent de guide pédagogique et des modules de formations. Le guide est conçu selon l'approche par compétence. Il permet au formateur de préparer ses séances de formation en s'inspirant des modules déjà mis à sa disposition.

Au cours de la première phase de formation (4 mois sur le site), le jeune est appuyé par les formateurs et les agents de suivi afin qu'il affine son projet professionnel et au besoin pour faire une réorientation. Dans la deuxième phase de formation (4 mois de suivi dans l'exploitation familiale), le jeune réalise son projet individuel. Il reçoit, pour cela, des appuis du programme pour répliquer les aspects qu'il a souhaité mettre en œuvre dans son exploitation. Au cours de cette phase d'accompagnement dans l'exploitation, l'agent de suivi peut proposer un recadrage technique lorsqu'il constate des insuffisances. Dans ce cas, il fait



intervenir le formateur technique de rattachement du jeune ou les services techniques compétents dans ce domaine.

Après 11 ans de mise en œuvre, on peut tout logiquement se poser les questions :

- Les sites de formation aux métiers agricoles ont-ils permis l'insertion en agriculture des jeunes formés ?
- Que nous apprend cette expérience du Niger sur la problématique globale de l'accompagnement de l'insertion des jeunes en agriculture en Afrique.

1.2. CADRE PHYSIQUE DE L'ÉTUDE

L'étude est réalisée dans la région de Maradi située au centre sud du Niger entre les parallèles 13° et 15° 26' de latitude nord et les méridiens 6° 16' et 8° 36' de longitude est. Maradi couvre une superficie de 41 796 km². Ses limites géographiques sont la région de Zinder à l'est, celle de Tahoua à l'ouest et d'Agadez au nord, et la République Fédérale du Nigeria au sud sur une frontière d'environ 150 km (Conseil régional, 2023).

Au plan administratif, la région est subdivisée en 8 Départements, 1 Ville (Maradi) constituée de 3 Arrondissements communaux et 44 Communes dont 7 urbaines et 37 rurales.

Maradi est l'une des régions les plus peuplées du pays. Sa population est estimée à 3 402 094 habitants, soit 20% de la population du Niger en 2012 (INS, 2016). Selon les projections de l'Institut National de la Statistique, cette population s'est accrue pour atteindre un effectif de 4 694 041 habitants en 2021. La densité de la population est de 112,3 habitants/Km² contre 18,6 habitants/km² pour le pays en 2021. Environ 87% de la population vit en milieu rural contre 13% en milieu urbain. Avec un effectif de 2 384 637 en 2021, les femmes représentent 50,8 % de la population. La population est caractérisée par sa jeunesse (50% moins de 15 ans). La région peut être subdivisée en trois (3) grandes zones biogéographiques : (i) une zone saharo-sahélienne, à vocation pastorale, dont la pluviométrie varie entre 200 et 300 mm, (ii) une zone sahélienne où il pleut entre 300 et 600 mm de pluie par an, à vocation agropastorale et agricole ; (iii) une zone sahélo-soudanienne où la pluviométrie excède les 600 mm, à vocation agricole et agropastorale (Conseil régional, 2023).

L'Agriculture qui occupe 95% de la population constitue la principale activité de la région (INS, 2016). Elle est dominée par les cultures céréalières pluviales mil et sorgho en pure et en association avec des légumineuses (niébé et arachide) sur plus de 90% des superficies exploitées. Le potentiel irrigable est estimé à 480 995 ha (15-30 m de profondeur). En 2021,



134 544,78 ha sont mis en valeur dont 3 308,78 hectares avec maîtrise totale d'eau (Conseil régional, 2023).

L'élevage, deuxième activité économique de la région, est pratiqué par plus de 90% de la population rurale (INS, 2016). Le cheptel de la région est principalement constitué de bovins, d'ovins, de caprins, de camelins, d'asins, d'équins et de la volaille. La chèvre rousse de Maradi et le mouton « Balami » font la particularité et la fierté de la région (Conseil régional, 2023).

Sur le plan économique, la Région dispose d'un potentiel pour certaines filières à valoriser notamment l'oignon, la tomate, le poivron, la mangue, le sésame, le souchet, le lait, la viande, les cuirs et peaux dont celles très recherchées de la chèvre rousse de Maradi. Il y a aussi un fort potentiel en matière de transformation d'arachide en huile.

Sur le plan commercial, la Région, du fait de son dynamisme commercial est appelée la capitale économique du Niger. En effet, 74% de la population pratique le commerce (Conseil régional, 2023). Il faut, cependant, noter que le commerce informel est prédominant. Il est, aussi, caractérisé par l'importation des produits provenant de divers horizons. Il se pratique essentiellement par voie terrestre et les produits importés proviennent du Nigéria, des ports de Cotonou (Bénin), Lomé (Togo), Abidjan (Côte d'Ivoire) et Tema (Ghana). L'exportation concerne essentiellement les produits agro-sylvo-pastoraux niébé, souchet, arachide, bétail sur pied (bovins, ovins, caprins, asins, équins, camelins) et cuirs et peaux, nattes, chaussures (Conseil régional, 2023).

Le secteur financier de la région de Maradi est constitué de plusieurs banques commerciales (BIA, BOA, BSIC, BIN, ECOBANK, BAGRI, ATLANTIQUE, ORABANK, SONIBANK, Banque de l'Habitat, Coris Bank, etc.), de compagnies d'assurances (SUNU, SAHAM, CAREN, LEYMA, NIA, MBA), d'agences de transfert d'argent (AL IZZA, NITA, ZEYNA, AMANA, Rissala) et de plusieurs institutions de microfinance dont entre autres MECREF, CREDIT MUTUEL DU NIGER, Capital Finance, Yarda, Karhi, etc.

II. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

2.1. LES QUESTIONS POSEES

Comment former et accompagner les jeunes pour une insertion durable en agriculture ? Que nous apprennent les trajectoires des jeunes sortants sur cette question ? Le cas du dispositif « Sites de formation aux métiers agricoles (SFMA) » au Niger.



- Quel est le devenir des jeunes sortant des SFMA ?
- Quels sont les facteurs qui affectent positivement ou négativement l'installation en agriculture des jeunes sortant des SFMA ?
- Comment le dispositif de formation et d'accompagnement SFMA a-t-il influé sur les trajectoires des jeunes et leurs conditions d'insertion en agriculture ?
- Que peut-on retenir de cette expérience comme pistes pour l'action publique de formation et d'accompagnement de l'insertion des jeunes en agriculture ?

2.2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif global de cette étude est de contribuer à comprendre les processus d'insertion des jeunes en agriculture.

Plus spécifiquement, l'étude vise à :

- Décrire les trajectoires des jeunes sortant des dispositifs « sites de formation aux métiers agricoles » ;
- Identifier les facteurs qui affectent positivement ou négativement l'installation en agriculture des jeunes sortant des SFMA ;
- Déterminer l'influence du dispositif SFMA sur les trajectoires des jeunes et leurs conditions d'insertion en agriculture ;
- Proposer des pistes pour l'action publique de formation et d'accompagnement de l'installation des jeunes en agriculture.

2.3. CADRE D'ANALYSE RETENU POUR CETTE ETUDE

Pour construire ce cadre d'analyse, nous avons fait une revue bibliographique. Dans ce cadre, le moteur de recherche Google scholar et le site du réseau FAR ont été particulièrement mis à profit.

2.3.1. Définitions des concepts clés

« Jeune »

L'âge est souvent utilisé comme critère pour définir le « jeune ». Dans les travaux de sociologie, la jeunesse est décrite comme l'âge compris entre l'enfance et l'âge adulte, au cours duquel un certain nombre d'étapes sont franchies telles que l'entrée en union, ou l'installation dans une résidence différente de celle des parents (Lambert, 2013).



Selon l'Organisation des Nations Unies, les jeunes sont les personnes âgées de 15 à 24 ans (Stührenberg, 2015). Dans la charte africaine de la jeunesse, « jeune » signifie toute personne âgée de 15 à 35 (UA, s.d.). Au Niger, la Stratégie Nationale de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes 2020-2029 vise essentiellement les jeunes nigériens (femmes et hommes) âgés de 18 ans au moins et de 35 ans au plus (Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes, 2019). Dans le cadre des dispositifs sites de formation aux métiers agricoles objet de notre étude, ce sont les jeunes de 14 à 35 ans qui sont le groupe cible (Swisscontact, s.d.).

« Insertion en agriculture/ installation en agriculture »

Wampfler (2017) souligne que l'insertion des jeunes en agriculture est appréhendée comme un processus s'échelonnant sur un temps plus ou moins long et conduisant à la création d'une exploitation agricole autonome. Elle fait une nuance entre le terme « insertion » pour qualifier le processus et le terme « installation » pour définir le moment où il y a création de l'exploitation agricole. L'autonomie acquise avec l'installation peut être graduelle, et des liens de différentes natures peuvent s'établir avec la famille et la communauté d'origine du jeune après son installation.

Dans le cadre de ce mémoire, nous utiliserons indistinctement les termes « insertion en agriculture » et « installation en agriculture ».

« Métiers agricoles »

Les métiers agricoles sont les différentes occupations professionnelles en lien avec les activités dans les maillons ou segments des chaînes ou filières agricoles.

Agbegnido et Adamou (2018) ont répertoriés plusieurs métiers regroupés en 4 catégories :

- Producteurs (producteur, éleveur, aviculteur, maraîcher, pépiniériste, etc.) ;
- Transformateurs (transformateurs de fruits, de produits laitiers, de viande, etc.) ;
- Conditionneur (collecteur, conditionneurs) ;
- Manager/gestionnaire.

« Dispositif de formation »

Ensemble d'éléments (méthodes, outils, procédures, routines, principes d'action) articulés ayant pour finalité la production de compétences individuelles et collectives ; ensemble de moyens matériels et humains destinés à faciliter un processus d'apprentissage. [AFNOR].



Combinaison structurée et cohérente de pratiques, de méthodes, d'institutions, de moyens, de règlements, visant à atteindre un objectif déterminé, pour un public donné en fonction d'une situation initiale et d'un environnement donné (Réseau FAR, 2016).

« Dispositif d'accompagnement »

Dans la littérature, les dispositifs d'accompagnement renvoient à un ensemble structuré de mesures et de ressources pour soutenir une personne ou une structure dans son parcours (emploi, éducation, projet).

On parle de l'accompagnement dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'insertion sociale, l'insertion professionnelle (Fretel, 2013 ; Vivegnis, 2019).

2.3.2. Les principaux cadres d'analyse mobilisés pour cette étude

Dans le cadre de cette étude, nous avons mobilisé :

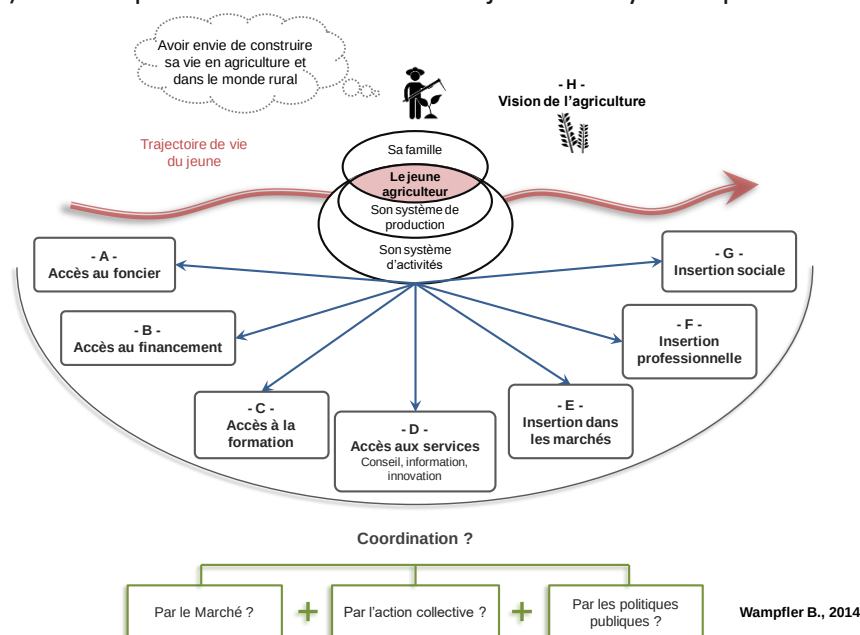
- Les cadres d'analyse qui mettent l'accent sur la dimension systémique des processus d'insertion
- Les cadres d'analyse qui considèrent le jeune agriculteur comme un entrepreneur.

A. Les cadres d'analyse qui mettent l'accent sur la dimension systémique des processus d'insertion

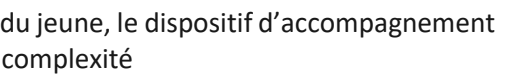
▪ La grille d'analyse des processus d'installation des jeunes en agriculture

Elaborée par Wampfler (2017), c'est un cadre d'analyse systémique et interdisciplinaire construit sur deux entrées :

i) Le processus d'installation du jeune est systémique et complexe :



du jeune, le dispositif d'accompagnement
complexité



du jeune, le dispositif d'accompagnement
complexité

du jeune, le dispositif d'accompagnement
complexité

du jeune, le dispositif d'accompagnement
complexité

du jeune, le dispositif d'accompagnement
complexité

du jeune, le dispositif d'accompagnement
complexité

du jeune, le dispositif d'accompagnement
complexité

stratégies de financement qui s'offrent aux jeunes sont la dotation familiale, les ressources provenant des activités non agricoles, l'épargne et l'emprunt.

c) L'accès à la formation

L'installation en agriculture requiert des compétences variées qui peuvent être acquises de plusieurs manières. Les jeunes peuvent accéder aux compétences dès leur jeune âge par l'apprentissage à travers la famille ou la communauté. Ils peuvent, aussi, acquérir les compétences à travers la formation qualifiante ou éventuellement la formation diplômante.

d) L'accès aux services agricoles

L'accès aux services tels que : les intrants, les équipements agricoles, le conseil agricole, les soins de santé animale, la lutte contre les ennemis des cultures, l'accès à l'information, etc. sont nécessaires pour le jeune qui s'installe en agriculture. Ces différents services doivent être adaptés aux besoins des jeunes agriculteurs.

e) L'accès aux marchés

D'une manière générale, l'accès aux marchés est un défi pour les agricultures familiales. Mais, il s'agit, encore plus pour les jeunes agriculteurs, d'un enjeu majeur car leur base productive est plus étroite et leur production plus orientée vers le marché. Le défi pour eux concerne l'accès à l'information sur les marchés, l'organisation pour écouler leurs produits, des nouvelles initiatives pour accéder aux marchés.

f) L'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle est un facteur déterminant pour la durabilité de l'installation en agriculture. En effet, les organisations professionnelles permettent l'accès aux services, aux marchés, à l'information, à la formation, à l'innovation. L'insertion professionnelle peut s'opérer à travers des réseaux professionnels, des organisations agricoles, des organisations de filière, etc. Lorsque ces organisations existent localement et sont ouvertes aux adhésions, les jeunes peuvent y adhérer. A défaut, les jeunes peuvent être amenés à créer leur propre organisation professionnelle.

g) L'insertion sociale

L'insertion sociale est la clé de la durabilité de l'installation des jeunes en agriculture. Elle peut se faire à travers la famille, la communauté locale et le territoire.



La famille assure, le plus souvent, la dotation foncière initiale pour l'installation du jeune. En plus, elle l'appuie à travers le financement et la main d'œuvre familiale. Elle l'aide, aussi, à surmonter les périodes de soudure. La famille peut, malheureusement, en refusant ces facilités au jeune, représenter une difficulté à son insertion. En outre, la vision de la famille sur l'agriculture est un élément influant sur le projet d'installation des jeunes

Les communautés et les territoires suppléent les familles, pour la dotation foncière du jeune. En plus, grâce à leurs prérogatives de délivrance de la reconnaissance foncière, elles assurent la sécurité foncière du jeune. En outre, elles peuvent offrir aux jeunes des opportunités d'accès aux services et aux marchés.

h) Vision de l'agriculture

Si les conditions matérielles sont nécessaires pour l'installation du jeune en agriculture, c'est surtout son aspiration à être agriculteur et à vivre en milieu rural qui sera prépondérante pour la durabilité des installations. Ainsi, sa motivation à être agriculteur d'une part, et à vivre en milieu rural d'autre part sont déterminants.

Le cadre d'analyse souligne la nécessité de réunir ces différents éléments autour du jeune et de façon coordonnée. Cette coordination peut se faire par le marché, l'action collective ou par les politiques publiques :

- Coordination par le marché : lorsque le marché (des produits agricoles, des services) existe et fonctionne bien, il peut constituer un lien entre les différents éléments.
- Coordination par l'action collective : l'action collective peut être du fait d'une organisation.
- Coordination publique : l'Etat, à travers son rôle régalien, à un rôle prépondérant dans la coordination.

En dehors des conditions d'installation ci-dessus présentées, la grille d'analyse proposée par Wampfler (2017) met en lumière d'autres éléments qui influent aussi sur le processus d'insertion en agriculture des jeunes, à savoir :

▪ La trajectoire des jeunes avant leur installation

Le parcours du jeune avant son installation est une période au cours de laquelle, le jeune a pu acquérir des connaissances, des expériences, des ressources financières, s'intégrer dans des réseaux. Il s'agit là autant d'atouts qui vont être utiles pour l'installation du jeune en agriculture, d'où toute l'importance d'analyser la trajectoire du jeune.



- **Comprendre le contexte et la diversité des situations d'insertion**

Etant donné que l'insertion du jeune se fait dans un contexte précis (social, économique, politique, historique), ce contexte influe sur le processus d'installation des jeunes. Par exemple, les performances de l'agriculture, les conditions de vie en milieu rural, le statut de l'agriculteur, le regard de la société sont autant d'aspect qui influent sur l'installation du jeune en Agriculture.

B. Les cadres d'analyse qui considèrent le jeune agriculteur comme un entrepreneur

- **Le cadre des trajectoires de projets pour saisir l'agir entrepreneurial en agriculture**

Développé par Lanciano et Saleilles (2020), ce cadre utilise l'analyse des trajectoires de projets pour comprendre le processus entrepreneurial en agriculture. L'analyse des trajectoires de projets permet de décrypter l'agir entrepreneurial en agriculture.

L'agir entrepreneurial propose, pour comprendre le processus entrepreneurial en agriculture, de déplacer l'analyse de l'entrepreneur (du qui ?) aux actions (au comment ?) que l'entrepreneur développe « chemin faisant, à destination de son écosystème constitué de parties prenantes, à partir d'une intentionnalité permettant de relier un futur souhaité à un contexte présent » (Lanciano & Saleilles, 2020).

Le cadre d'analyse des trajectoires des projets s'articule autour des éléments suivants :

- **Perspective processuelle :**

Il s'agit d'analyser le processus par lequel un agriculteur opère une transition vers de nouvelles pratiques, comme la vente directe.

- **Interactions dynamiques :**

Il s'agit d'étudier les interactions entre l'agriculteur et son environnement, sans imposer de schémas prédéterminés.

- **Apprentissages et savoirs experts :**

Il s'agit de comprendre les multiples apprentissages réalisés par l'agriculteur et comment il a développé des savoirs experts dans le cadre de sa nouvelle activité.

- **Décryptage de l'agir entrepreneurial :**

Il est question de saisir l'ensemble des actions et des choix de l'agriculteur dans sa démarche entrepreneuriale.



C. La grille d'analyse construite pour notre étude

La grille d'analyse construite pour notre étude emprunte les cadres d'analyse qui mettent l'accent sur la dimension systémique des processus d'insertion, en intégrant l'analyse des trajectoires des projets pour saisir l'agir entrepreneurial. Plus précisément, nous utiliserons la grille d'analyse des processus d'installation des jeunes en agriculture développée par Wampfler (2017) comme fondement de notre cadre d'analyse. Elle nous semble tout naturellement mieux adaptée à notre étude, au vu du fait que les sortants des sites de formation aux métiers agricoles sont formés pour s'installer dans l'exploitation agricole. Cependant, pour prendre en compte la dimension entrepreneuriale soulignée à travers l'objectif du SFMA, nous avons, aussi, intégré l'analyse des trajectoires des projets pour saisir l'agir entrepreneurial en agriculture.

En effet, au regard de son caractère systémique et interdisciplinaire, la grille d'analyse des processus d'installation des jeunes en agriculture, nous semble suffisamment étoffée pour permettre d'appréhender l'agir entrepreneurial à travers l'analyse des trajectoires. Pour ce faire, dans le cadre de notre étude, nous nous focaliserons à repérer dans les trajectoires des jeunes enquêtés les éléments ci-après retenus comme des indicateurs de « l'agir entrepreneurial » :

- L'utilisation des documents de gestion dans la conduite de leurs activités ;
- La contractualisation comme mode de commercialisation (contrats vente avec les acheteurs, les commerçants, les transformateurs, les consommateurs, ...) ;
- La planification des activités ;
- La création d'entreprise et sa formalisation.

2.4. METHODOLOGIE DE CETTE ETUDE

2.4.1. Une approche qualitative, compréhensive et systémique

Le choix d'une approche qualitative est lié à l'objectif de notre étude qui est de comprendre les processus de l'insertion des jeunes en agriculture. Ainsi, la méthode qualitative, au regard de sa visée compréhensive et systémique nous a semblé tout naturellement plus indiquée. Elle nous permettra, à travers les interviews semi-structurées avec les acteurs permettant de recueillir leurs récits et perceptions, d'avoir une compréhension plus fine des étapes du processus d'insertion, des difficultés rencontrées, de l'articulation entre les apprentissages au sein de SFMA et le vécu des jeunes dans leur processus d'insertion. Par son caractère



systémique, elle nous permettra de croiser les regards des différents acteurs impliqués dans le formation-insertion des jeunes sortant des SFMA, et de prendre ainsi en compte, autour du jeune, sa famille, sa communauté, les acteurs du SFMA, les acteurs environnant (l'OP qui a recruté les jeunes, la mairie, l'ONG Swisscontact, le conseil régional, les services techniques, les IMF, le Ministère de l'enseignement professionnel et technique). Comme le souligne Dumez (s.d.), l'approche qualitative se caractérise par deux choses : elle cherche à comprendre comment les acteurs pensent, parlent et agissent, et elle le fait en rapport avec un contexte ou une situation.

L'option de l'approche qualitative, compréhensive et systémique n'exclue pas de rechercher au cours de cette étude des données quantitatives. Cela va s'avérer nécessaire notamment pour déterminer la portée du dispositif SFMA : l'effectif des sortants du SFMA, le nombre de jeunes installés et non installés, ainsi que la proportion des filles et de garçons dans chaque cas.

2.4.2. Echantillon d'enquête

La population cible de l'étude sont « les jeunes sortant des SFMA ». Cependant, une diversité d'acteurs intervient dans la formation-insertion de ces jeunes. L'analyse documentaire et les entretiens exploratoires ont permis d'identifier les acteurs ci-après :

- Jeunes
- Parents des jeunes
- Acteurs des SFMA : directeur, formateurs principaux, formateurs assistants, agents de suivi, comité de gestion
- Acteurs de l'environnement : l'OP qui a recruté les jeunes, la mairie, l'ONG Swisscontact, le Conseil Régional, le Ministère de l'enseignement professionnel et technique.

Notons qu'à la faveur des changements politiques intervenus dans le pays, certains acteurs tels que le Conseil Régional n'existent plus.

Les jeunes (population cible de l'étude) sont au cœur de la problématique. Au regard du nombre élevé de sortants du SFMA, un échantillonnage a été nécessaire. A cet effet, nous avons utilisé la méthode « boule de neige » pour identifier les jeunes à interviewer.

La méthode d'échantillonnage « boule de neige » consiste à identifier certaines personnes dans la population cible et leur demander de désigner d'autres personnes au sein de la même population cible. Les personnes recrutées vont à leur tour identifier d'autres personnes.



Suivant ce même processus, les personnes sont, ainsi, identifiées jusqu'à atteindre la taille souhaitée de l'échantillon (Claussen et al., 2020).

Le choix de cette méthode d'échantillonnage, dans le cadre de la présente étude, est motivé par l'inexistence d'une liste des apprenants installés et non installés, ainsi que la difficulté de l'établir. En effet, les registres disponibles au niveau des SFMA renseignent seulement sur la liste des apprenants de chaque cohorte. Au vu du nombre d'années écoulées depuis le démarrage de la formation (en 2013), établir la liste des apprenants installés et non installés est un défi. Un autre motif du choix de cette méthode est sa simplicité. Elle est qualifiée, par certains auteurs, comme la forme la plus « élémentaire » d'échantillonnage non probabiliste (Claussen et al., 2020).

S'agissant des autres acteurs des SFMA, comme souligné plus haut, l'échantillonnage n'a pas été nécessaire. Leur nombre étant réduit, nous avons choisi de les interviewer de manière exhaustive, suivant leur disponibilité. Au regard du temps imparti à l'étude et des moyens modestes dont nous disposons, nous avons revu notre ambition par rapport au nombre d'enquêtes à réaliser. Le tableau ci-dessous retrace le nombre d'acteurs enquêtés.

Tableau 1. Catégories d'acteurs enquêtés

Catégories d'acteurs	Nombre
Jeunes (filles et garçons)	40
Parents des jeunes	15
Gestionnaires (Directeurs) SFMA	2
Formateurs principaux	4
Formateurs assistants	2
Agents de suivi	2
Comité de gestion du SFMA	1
OP	1
Mairie	1
ONG Swisscontact	1
Services techniques	3
IMF	2
Total	75

2.4.3. Choix des sites à étudier

L'étude est conduite dans la région de Maradi, l'une des 2 régions au Niger d'intervention de l'ONG Swisscontact et qui compte 12 sites de formation aux métiers agricoles.



Notre ambition de départ était de conduire l'étude au niveau des 12 sites. Mais, comme le souligne Van Campenhoudt (2011), il faut circonscrire le champ des analyses empiriques dans l'espace géographique et social et dans le temps. A cet effet, indique-t-il, ce choix peut être raisonné en fonction de plusieurs critères dont la marge de manœuvre du chercheur (les délais et les ressources dont il dispose, les contacts et les informations sur lesquels il peut raisonnablement compter, ses propres aptitudes). A cet égard, au vu du temps très court imparti au mémoire et des ressources importantes que nécessiterait l'étude au niveau des 12 sites, nous avons opté de conduire l'étude au niveau de 2 SFMA. Aussi, avons-nous, de concert avec les responsables de l'antenne de l'ONG Swisscontact, dégagé les critères ci-après :

- SFMA retenu dans le cadre du nouveau projet « GWANI » de Swisscontact
- Un (1) SFMA dans la zone agropastorale
- Un (1) SFMA dans la zone agricole

Le SFMA de Ajaguirdo dans la Commune urbaine de Dakoro et celui de Bargaja dans la Commune urbaine de Madaroufa ont été retenus.

2.4.4. Elaboration des guides d'entretien

Des entretiens semi-directifs ont été conduits avec les différents acteurs en présence dans le cadre de la formation. Pour ce faire des guides d'entretien pour chaque groupe d'acteurs ont été élaborés.

Le guide d'entretien pour les jeunes (cible principale de l'étude) met l'accent sur leur vision de l'agriculture, leur trajectoire avant l'installation, leur système actuel d'activités, leurs rapports avec la famille, la communauté, les conditions d'installation en agriculture et l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier, les difficultés qu'ils ont rencontrées. Pour les autres acteurs, le guide est axé principalement sur leurs relations avec le jeune, l'accompagnement qu'ils lui ont apporté.

Les entretiens sont réalisés par nos soins en présentiel, dans les lieux de résidence des personnes identifiées ou à leur lieu de travail. Nous avons procédé aux enregistrements des entretiens avec le consentement des auditeurs.

2.4.5. Traitement et analyse des données

Les entretiens réalisés ont été retranscrits. A cet effet, pour chaque catégorie d'acteur, une fiche de retranscription a été élaborée pour faciliter l'organisation des informations recueillies



lors des entretiens. Par exemple pour les jeunes (population cible de l'étude), la fiche de retranscription comporte les thèmes majeurs suivants :

- Profil du jeune ;
- Trajectoire du jeune avant son installation ;
- Conditions d'installation du jeune (accès à la formation, au financement, au foncier, aux services, aux marchés)
- Insertion sociale et socio-professionnelle ;
- Système d'activités du jeune ;
- Difficultés rencontrées dans le processus d'installation

Pour exploiter le contenu des retranscriptions, des modèles de poster « synthèse » pour chaque type d'acteur ont été conçus. Ces posters reprennent de façon synthétique les retranscriptions. Ceci nous a facilité l'analyse des informations. Ces informations ont été par la suite synthétisées dans un tableau Excel pour faciliter la comparaison des résultats par thème.

2.4.6. Difficultés rencontrées

Dans le déroulement de cette étude, la principale contrainte a été le temps assez long que l'ONG Swisscontact a mis avant de réagir sur le projet de mémoire. Nous avons attendu près d'un mois avant d'avoir la réponse de l'ONG et de démarrer les enquêtes au mois d'octobre. Ce qui nous a amené à ramener notre ambition d'étudier 2 SFMA.

II. RESULTATS DE L'ETUDE

3.1. CARACTERISATION DES SFMA RETENUS DANS LE CADRE DE L'ETUDE

3.1.1. Le Site de formation aux métiers agricoles de Ajaguirido

a) Le contexte d'implantation du SFMA

Créé en 2018, le site de formation aux métiers agricoles (SFMA) d'Ajaguirido est installé dans le village du même nom situé dans la commune urbaine de Dakoro.

La commune urbaine de Dakoro est l'une des 12 communes que compte le département de Dakoro dans la région de Maradi. D'une superficie de 1002 km², elle se trouve dans une zone agro-pastorale.



Les limites administratives de la Commune sont :

- A l'Est, les communes rurales de Birnin Lallé et de Bader Goula
- A l'Ouest, les communes rurales de Korahane, de Babban Katami et d'Azèye (Abalak) ;
- Au Nord, les communes d'Azagor et de Bermo.
- Au Sud, la commune rurale de Birnin Lallé.

Le climat est tropical semi-aride de type nord sahélien comprenant une courte saison des pluies de 3 mois (juin à août) et une longue saison sèche le reste de l'année (9 mois).

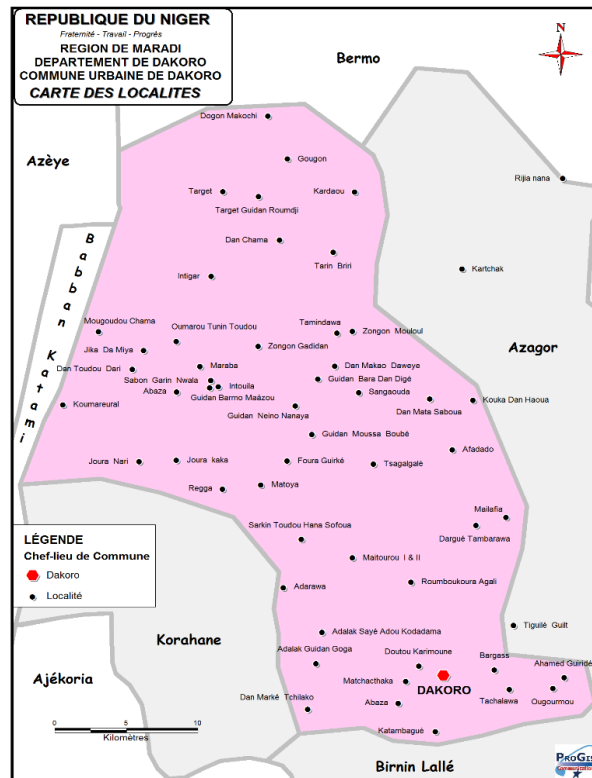


Figure 2. Localisation de la Commune urbaine de Dakoro
Source : PDC 2025-2029

La population de la commune est estimée, en 2024, à 117 684 habitants dont 59 022 hommes et 58 662 femmes (PDC, 2025). Elle est caractérisée par une croissance rapide et sa jeunesse. L'économie de la commune repose principalement sur les secteurs primaire (agriculture et l'élevage) et secondaire (commerce et l'artisanat).

L'agriculture est la principale activité économique des populations. Elle se caractérise par des rendements assez faibles et une production agricole moyenne et ne permet pas de subvenir aux besoins alimentaires des populations. Les principales spéculations sont le mil, le sorgho, le niébé produits en hivernage. Le maraîchage est très peu développé. Il existe 1 seul site maraîcher de 22,6 hectares, dans la commune, sur un total de 62 hectares pour tout le département. La commune rurale de Dakoro n'a aucune mare permanente. Les eaux souterraines quant à elles sont à des profondeurs de 40 à 50 m pour les puits et 130 à 150 m pour les forages. L'élevage qui est la seconde activité économique, est dominé par un système extensif et semi-intensif. Le système intensif concerne particulièrement l'embouche à l'approche de la fête de tabaski (fête de mouton).

La commune dispose de 4 marchés hebdomadaires. Le mauvais état du réseau routier affecte le commerce. Le système financier est caractérisé par la présence, au niveau du chef-lieu de

la Commune, de deux (2) banques commerciales (Banque agricole et Banque Islamique du Niger) et une (1) institution de microfinance dénommée KARHI.

L'exode, phénomène cyclique, concerne essentiellement les jeunes de 15 et 35 ans. Les causes sont : la pauvreté et le désœuvrement après la fin des travaux champêtres.

b) Le mode de fonctionnement et la portée du SFMA

A l'instar des autres SFMA, celui de Ajaguirdo assure la formation agricole dans les domaines de la production végétale, la production animale, la transformation agro-alimentaire et en alphabétisation. Il accueille des jeunes déscolarisés et non scolarisés âgés de 15 à 35 ans.

Le SFMA est installé sur un site de 3 hectares et abrite plusieurs infrastructures comprenant des bureaux, salle de formation, salle de transformation agroalimentaire, espace aménagé pour l'agriculture, bloc aviculture, bloc petits ruminants, étang piscicole, bio-digesteur, magasin. Le financement du SFMA provient essentiellement de l'ONG Swisscontact à travers les projets qu'elle exécute ou ses conventions de collaboration avec d'autres partenaires.

De sa création à 2024, le SFMA de Ajaguirdo a formé 525 jeunes dont 172 jeunes filles et 353 jeunes hommes (cf. Tableau 2.).

Tableau 2. Nombre d'apprenants formés par promotion et par sexe

Année	Filles	Garçons	Total
2018	17	83	100
2019	30	45	75
2020	12	13	25
2021	20	5	25
2022	17	83	100
2023	31	69	100
2024	45	55	100
Total	172	353	525

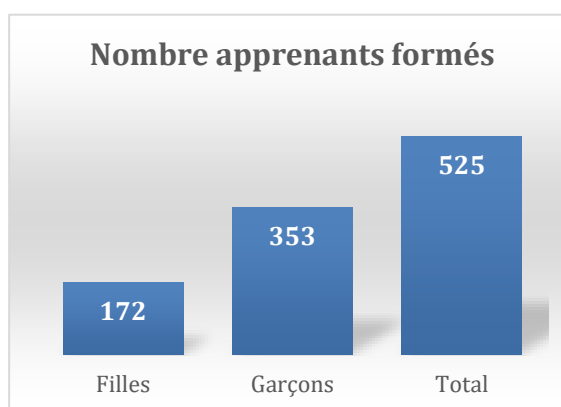


Figure 3. Nombre d'apprenants formés par sexe

Les jeunes qui fréquentent le SFMA viennent du chef-lieu de la commune (Dakoro) et des villages environnant dans un rayon moyen de 5 km. Il s'agit des villages de Zongon Ajaguirdo, Dan Toudou karimoun, Zongon Agouroum, Abaza, maitoutou, RoumbouKawa, Tiguileguel, Dan marké. L'éloignement des villages conjugué à l'absence d'une prise en charge de la restauration des apprenants par le SFMA démotivent les jeunes et à entrainer l'abandon de la fréquentation du SFMA par certains villages.



A la fin de la formation les jeunes reçoivent une dotation à l'installation. Cette dotation est en nature et comprend, selon les années, du matériel, des intrants agricoles et des petits ruminants. Ces dotations sont faibles et ne sont pas apportées systématiquement au cours de chaque année de formation. En 2019 et 2020, il n'y a pas eu de dotation à l'installation. En outre certaines années, c'est le même type d'appui qui est apporté à tous les apprenants. En 2018, par exemple, tous les sortants (au nombre de 100) ont bénéficié d'une chèvre. En 2021 et 2022, tous les apprenants respectivement 25 et 100 ont reçu des semences maraichères et des arrosoirs. Ceci dénote de l'absence d'élaboration de projet d'installation pendant la formation, ce qui a été souligné aussi bien par les apprenants que les formateurs pendant les enquêtes. Au total sur les 20 jeunes enquêtés 16 ont reçu un appui (cf. figure n°3)

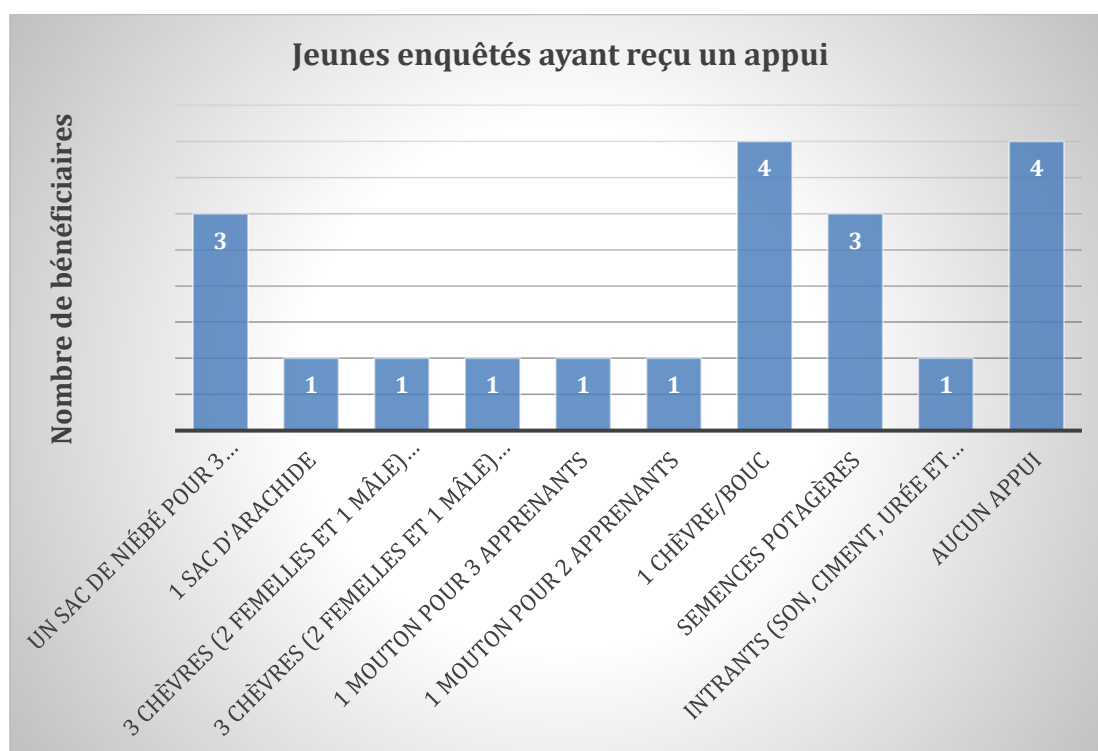


Figure 4. Nombre de jeunes enquêtés ayant reçu un appui du SFMA d'Ajaguirido

En principe, les jeunes sortant du SFMA bénéficient d'un suivi dans l'exploitation assuré par l'agent de suivi. Une insuffisance de suivi a été révélée par l'étude. Sur les 20 jeunes enquêtés 13 n'ont pas bénéficié de suivi.

Le SFMA dispose d'un personnel d'encadrement comprenant un (1) formateur en production végétale, un (1) formateur en production animale, une (1) formatrice en transformation agroalimentaire, un (1) formateur en alphabétisation, deux (2) formateurs endogènes, deux (2) agents de suivi.



Le formateur en production végétale est diplômé de l'école normale d'instituteurs. Le formateur en production animale est un agent d'élevage détenteur d'un cabinet de soins vétérinaires. La formatrice en transformation agroalimentaire est une professionnelle en transformation. L'agent d'alphabétisation est un formateur endogène en alphabétisation. Les formateurs endogènes et les agents de suivi sont des personnes recrutées dans la communauté ayant une expérience dans la production agricole. Ce personnel est en place depuis 2018.

Les contraintes auxquelles est confronté le SFMA de Ajaguirido sont principalement le manque de forage, la clôture partielle du site. Le SFMA s'alimente en eau à partir du forage d'un site maraîcher situé à proximité. Il s'agit là d'un grand handicap qui affecte les activités de production agricole au niveau du site.

3.1.2. Le site de formation aux métiers agricoles de Bargaja

Le SFMA de Bargaja est implanté dans le village du même nom situé dans la commune urbaine de Madaroufa.

a) Le contexte communal

La commune urbaine de Madarounfa qui abrite le SFMA est située dans le département du même nom entre 13°18'25'' latitude Nord et 7°09'35'' longitude Est à 365 m d'altitude. Le chef-lieu de la commune est à 35 Km de la ville de Maradi chef-lieu de la région.

La commune couvre une superficie d'environ 361 km² et est limitée :

- A l'Est par la commune rurale de Dan Issa ;
- A l'Ouest par les Communes rurales de Gabi et Safo ;
- Au Nord par les communes rurales de Safo et Djirataoua ;
- Au Sud par la République Fédérale du Nigeria.

La population est estimée, en 2023, à 105 809 habitants répartis en 54 078 femmes et 51 730 hommes (PDC, 2024).

Le climat est caractérisé par une saison pluvieuse s'étalant sur 3 à 4 mois et une saison sèche couvrant les 8 à 9 mois. La pluviométrie varie entre 450mm et 650 mm (PDC, 2024).

La commune est riche en ressources en eaux. La nappe phréatique aux abords immédiats des Goulbi (cours d'eau temporaire) est située entre 4 et 8 m de profondeur. En zone dunaire, la profondeur moyenne de la nappe phréatique est de 30 m. Concernant les eaux de surface, la



commune dispose d'un lac permanent d'une superficie d'environ 600 ha pendant l'étiage et 800 ha en période de crue. Sa profondeur varie entre 1,5 et 5 mètres selon les saisons.

L'agriculture constitue la principale activité des populations. Le système pluvial est dominant. Les différentes spéculations en hivernage sont le mil, le niébé, l'arachide, le sorgho, le sésame et le voandzou. La production est essentiellement destinée à l'autoconsommation.

En irrigué, les principales cultures sont : laitue, tomate, oignon, chou, patate, piment, le tabac, le poivron et le *Moringa olifera*. La production est pour l'essentiel vendue sur place et sur les marchés environnants.

L'élevage, deuxième activité économique, est pratiqué principalement selon le système extensif et semi extensif. Le système intensif porte sur l'embouche des animaux pour la fête de tabaski (fête du mouton).

La Commune dispose d'un (1) marché hebdomadaire situé au chef-lieu. Cependant, la population fréquente cinq (5) autres marchés dans des communes voisines et au Nigeria. Il s'agit, des marchés de Dan Issa, Gabi, Keguel, Maradi et, Jibia et Magama (au Nigeria).

Concernant le secteur financier, la commune bénéficie de la proximité de la ville de Maradi chef-lieu de la région où se trouvent toutes les banques et les institutions de microfinance.

L'exode rural est saisonnier et cyclique avec une durée maximale de 6 mois et concerne les jeunes qui quittent les villages après les récoltes et reviennent peu après les premières pluies.

b) Mode de fonctionnement et portée du SFMA de Bargaja

Ce SFMA a démarré les formations en 2013. Il est installé, au départ, sur un site de 3 hectares empruntés pour une durée de 10 ans. Suite à l'initiative de doter le SFMA de son propre terrain, une superficie de 1,5 hectare a pu être obtenue auprès des propriétaires terriens.

Durant les premières années, les jeunes qui fréquentaient le SFMA provenaient de 7 villages à savoir Bargaja, Dangaya, Tokarawa, Sabon Karé, Tsouanaoua, Dan Takobo, Gamji dans un rayon de 7 km du SFMA. Au vu de l'éloignement du site et de l'absence de prise en charge de la restauration des apprenants ainsi que l'absence de l'appui à l'installation des jeunes, certains villages ont arrêté de fréquenter le SFMA. Actuellement, seuls les jeunes des villages dans un rayon de 2 km fréquentent le SFMA à savoir baragja, Dan Gaya, Sabon Karé et Tsaounaoua.

De 2013 à 2024, le SFMA a formé 650 jeunes dont 527 garçons et 123 filles.



Tableau 3: Nombre d'apprenants formés par promotion et sexe SFMA de Bargaja

Année	Filles	Garçons	Total
2013	75	25	100
2014	67	33	100
2015	78	22	100
2016	39	11	50
2017	71	4	75
2018	83	17	100
2019	46	4	50
2020	23	2	25
2021	0	0	0
2022	45	5	50
2023	0	0	0
2024	0	0	0
Total	527	123	650

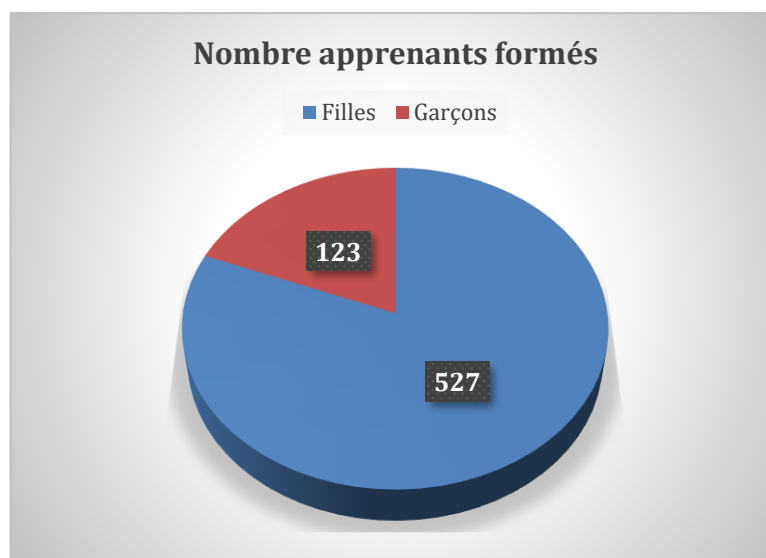


Figure 5. Nombre d'apprenants formés par sexe au SFMA de Bargaja

Durant certaines années, des appuis à l'installation ont été apportés aux jeunes. Ils comprennent du petit matériel, des intrants agricoles et des petits ruminants. Mais ces appuis ne sont pas apportés systématiquement au cours de toutes les années et sont faibles. Ainsi c'est seulement en 2018 et 2021 que des appuis ont été apportés aux apprenants. En plus, ce ne sont pas tous les apprenants qui bénéficient de ces appuis. A la base, il n'y a pas d'élaboration des projets de formation par les jeunes. Parfois, c'est le même type d'appui qui est donné à tous les bénéficiaires. En 2018, par exemple, ce sont des chèvres qui ont été fournies à tous les sortants, quelle que soit la spécialisation de formation qui a été suivie. Au cours de cette étude, sur les 20 jeunes enquêtés dans ce SFMA, 7 seulement ont bénéficié d'une dotation à l'installation (cf. figure n°6).

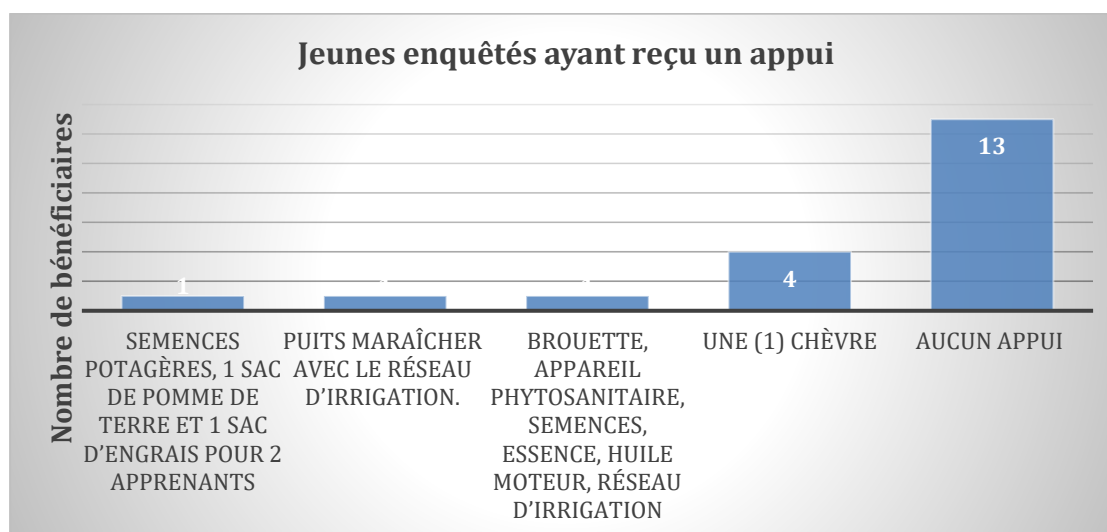


Figure 6. Nombre de jeunes enquêtés ayant reçu un appui du SFMA de Bargaja



Le SFMA reçoit son financement exclusivement de l'ONG Swisscontact à travers les projets qu'elle met en œuvre. Il n'y a pas de relation avec les services techniques de l'agriculture et de l'élevage comme cela a été notifié aussi bien par le Directeur du SFMA que par le chef service communal de l'agriculture.

Le personnel d'encadrement comprend un (1) formateur en production végétale, un (1) formateur en production animale, une (1) formatrice en transformation agroalimentaire, un (1) formateur en alphabétisation, deux (2) formateurs endogènes.

On note l'absence des 2 agents de suivi dans le dispositif d'encadrement. Le formateur en production végétale assurant déjà la fonction de gestionnaire s'occupe en plus du suivi. Ce qui peut expliquer la faiblesse du suivi des jeunes dans l'exploitation. En effet, sur les 20 apprenants, 16 ont signalé n'avoir pas bénéficié de suivi dans l'exploitation. L'agent de suivi a signalé le manque de moyen de déplacement. Il utilise sa moto pour effectuer le suivi.

Le personnel d'encadrement est en place depuis plus de 10 ans, à l'exception de la formatrice en transformation qui a 5 ans. Le formateur en agriculture et la formatrice en transformation sont des anciens apprenants du SFMA.

Les contraintes du SFMA de Bargaja comprennent la panne du système solaire d'irrigation et la détérioration de la clôture grillagée. Actuellement, le SFMA s'alimente en eau à partir d'un autre site.

3.2. PROFILS DES JEUNES ENQUETES

Au total, 40 jeunes sortant des 2 sites de formations aux métiers agricoles ont été enquêtés, à raison de 20 par site. Toutes les promotions n'ont pas été touchées. Cependant, sur les 13 promotions sorties des 2 SFMA, 9 ont été touchées.

Tableau 4. Nombre de jeunes enquêtés par SFMA et par promotion

Années	SFMA Bargaja	SFMA Ajaguirdo	Total
2013	5	0	5
2018	3	5	8
2019	2	3	5
2020	2	3	5
2021	3	1	4
2022	2	0	2
2023	2	0	2
2024	0	8	8
2025	1	0	1
Total	20	20	40

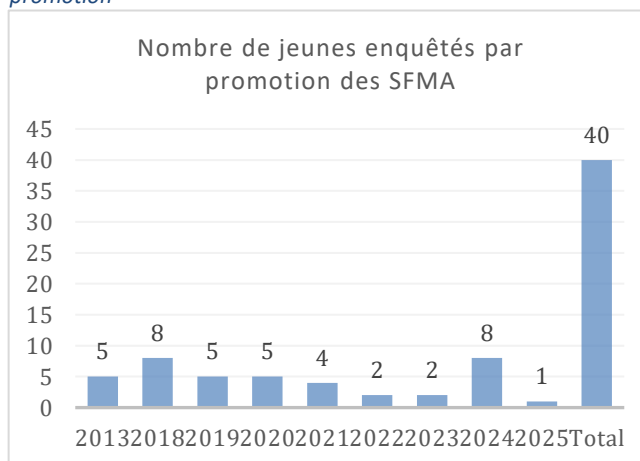


Figure 7. Nombre de jeunes enquêtés par promotion des SFMA

3.2.1. Caractéristiques socio-éducatives des jeunes

Les caractéristiques socioéducatives en particulier l'âge, le sexe, le statut matrimonial et le niveau éducatif des jeunes enquêtés ont été analysées.

- Les jeunes enquêtés selon le sexe

Parmi les 40 jeunes enquêtés sortant des 2 SFMA, on dénombre 26 femmes et 14 hommes. Au niveau de chaque SFMA, c'est le même nombre de femmes et d'hommes qui a été enquêté soit respectivement 13 et 7.

Nous constaterons, par la suite, que toutes les femmes sont au sein d'une exploitation sous la responsabilité du père ou de l'époux. Il n'y a aucune femme chef d'exploitation. Cependant, elles peuvent mener des activités à leur compte et avoir l'entière autonomie de gestion.

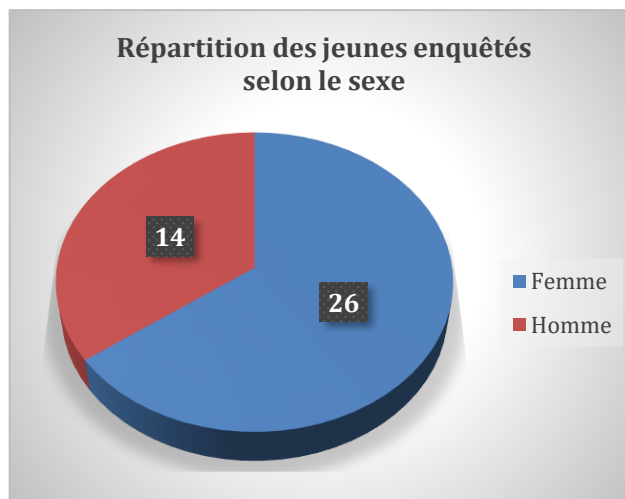
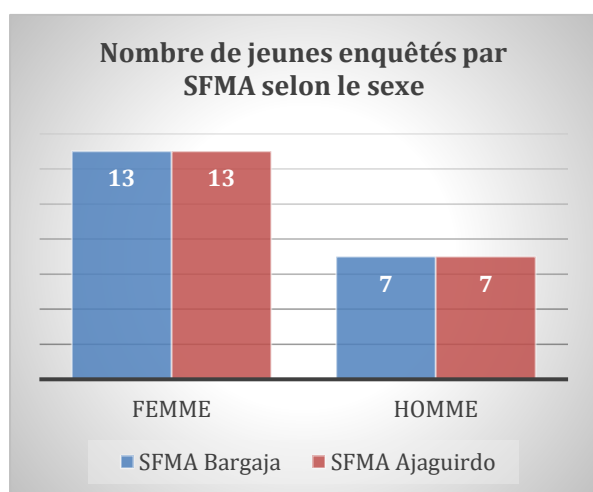


Figure 9. Nombre de jeunes enquêtés par SFMA et par le sexe

Figure 8. Nombre de jeunes enquêtés selon le sexe

- L'âge des jeunes enquêtés

L'âge des jeunes enquêtés se situe entre 15 et 50 ans. Leur moyenne d'âge est de 25 ans. Au niveau du SFMA d'Ajaguirido, où l'âge maximum des jeunes enquêtés est de 30 ans, l'âge moyen est même de 22 ans. Par contre, il est de 29 ans au niveau du SFMA de Bargaja.

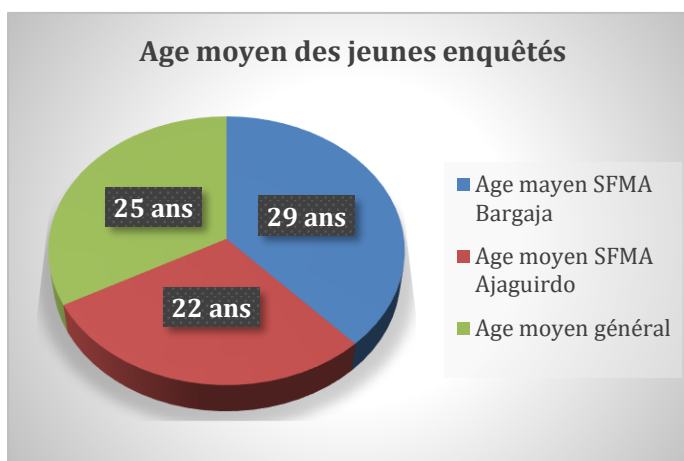


Figure 10. Age moyen des jeunes enquêtés



Quand on prend en compte que la présente étude est conduite 12 ans et 7 ans après le démarrage des formations respectivement au niveau du SFMA de Bargaja et Ajaguirido, cela témoigne du bas âge auquel les apprenants sont recrutés. Dans nos sociétés, le bas âge peut être un handicap pour un jeune : on ne lui confie pas facilement une responsabilité dans une exploitation agricole ou on ne requiert pas ses conseils, même s'il a été formé.

Nous remarquerons, par la suite, que les jeunes à l'exception de ceux qui sont mariés, sont au sein de l'exploitation familiale, même si par ailleurs ils peuvent mener des activités à leur propre compte.

- Le statut matrimonial des jeunes enquêtés

Le nombre de mariés, parmi les jeunes enquêtés, est plus important que celui des célibataires. Sur les 40 jeunes enquêtés, il y a 23 mariés, 15 célibataires et 2 divorcés.

A noter que sur les 23 jeunes mariés, il y a 18 femmes. Sur les 15 célibataires, 9 sont des femmes. Les 2 jeunes divorcés sont des femmes.

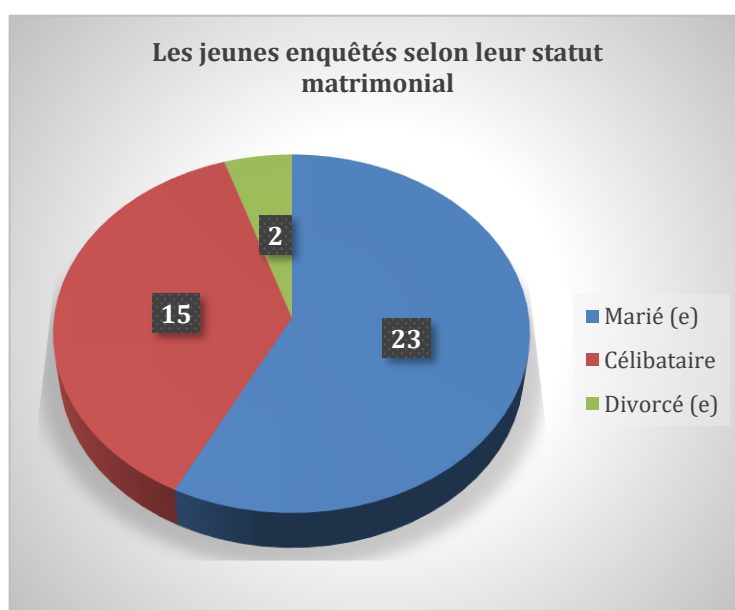


Figure 11. Jeunes enquêtés selon le statut matrimonial

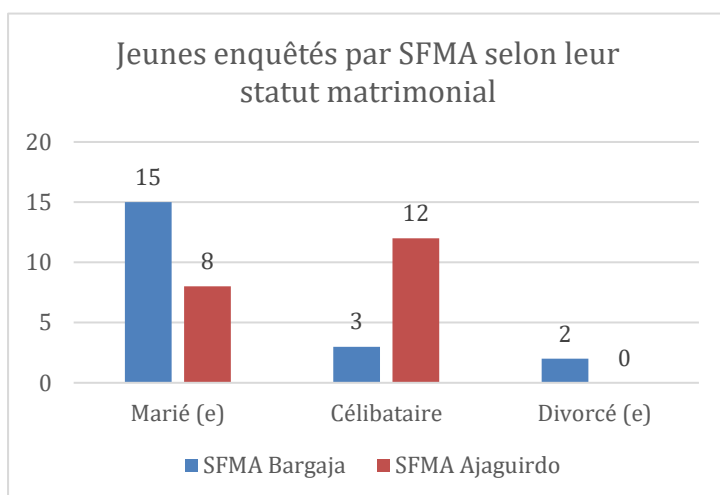


Figure 12. Jeunes enquêtés par SFMA selon le statut matrimonial

Il y a plus de mariés parmi les jeunes enquêtés du SFMA de Bargaja. Nous en avons enquêté 15 contre 8 au niveau du SFMA de Ajaguirido.

On remarquera, par la suite, que tous les célibataires sont au sein de l'exploitation familiale donc sous la responsabilité du chef d'exploitation.



- Le niveau éducatif des jeunes enquêtés et autres formations

La majorité des jeunes enquêtés est scolarisée. Ainsi, sur les 40 jeunes enquêtés, 22 ont fréquenté l'école. 18 d'entre eux ont le niveau primaire et 8 ont le niveau collège.

On note que sur les 14 jeunes non scolarisés, 10 sont des femmes. Cependant, il ressort que, parmi les non scolarisés, 4 ont fréquenté l'école coranique dont 2 d'entre eux ont, en plus, suivi des cours d'alphabétisation.

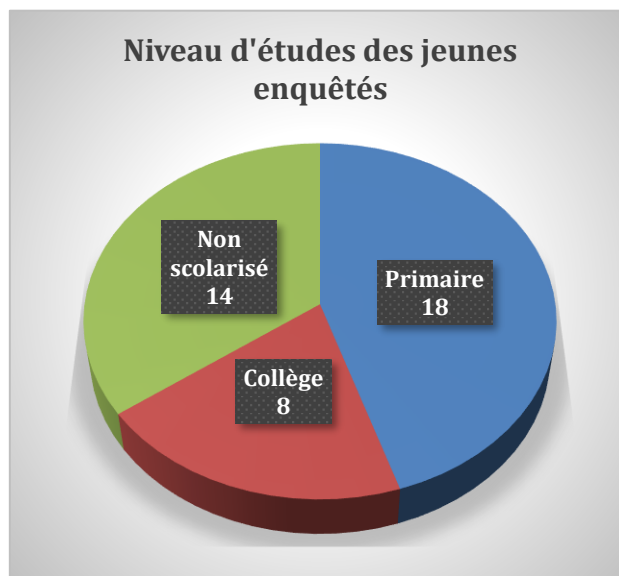


Figure 13. Niveau d'études des jeunes enquêtés

On peut, aussi, relever qu'en dehors des études scolaires, les jeunes enquêtés ont très peu bénéficié de formations. Ainsi, sur les 40 jeunes enquêtés, 4 ont suivi des cours d'alphabétisation. On note que 9 jeunes ont bénéficié de formations dans divers domaines à savoir la fabrication de savon, l'extraction d'huile d'arachide, la fabrication de pommade, la vie associative, le maraîchage.

- La relation des jeunes enquêtés avec l'exode

Les jeunes enquêtés ont un très faible rapport à l'exode. Sur les 40 jeunes, 3 seulement ont notifié avoir été en exode avant la formation au SFMA. En effet, ce faible rapport à l'exode s'explique par le fait que les jeunes enquêtés sont majoritairement des femmes qui à l'accoutumée, dans ces zones, ne partent pas en exode. Par contre, il y a beaucoup de jeunes hommes formés au sein des SFMA qui, au moment de l'enquête, étaient en exode.

3.2.2. Système d'activités des jeunes avant leur installation

Nous avons rassemblé les activités menées par les jeunes enquêtés en 2 grands groupes :

- Activités agricoles
- Activités non agricoles ou para- agricoles génératrices de revenus (AGR)

Il ressort que tous les jeunes enquêtés (40/40) mènent des activités agricoles. 20 d'entre eux font, en outre, des activités génératrices de revenus (AGR).



Les activités agricoles concernent les cultures pluviales et le maraîchage. Les cultures pluviales sont pratiquées par tous les jeunes enquêtés. Ces derniers travaillent principalement dans l'exploitation agricole familiale.

Concernant le maraîchage, nous avons dénombré 14 jeunes qui, en dehors des cultures pluviales, pratiquaient aussi le maraîchage. Parmi ceux-ci, 8 sont des femmes. Nous avons relevé que les jeunes de la zone du SFMA de Bargaja, majoritairement (5/7), faisaient le maraîchage en décrue, avant la formation au SFMA. Ce système de culture concerne le manioc, la patate douce et la dolique. Par contre, les jeunes (au nombre de 7) de la zone du SFMA de Ajaguirdo pratiquaient le maraîchage sur un site collectif aménagé. Ils cultivent le poivron, le piment, la tomate, le chou, la laitue, l'oignon.

Il faut noter que lors de nos enquêtes, nous n'avons trouvé qu'une (1) seule femme qui faisait de la transformation des produits agricoles, avant la formation au SFMA. Elle faisait la transformation du sésame en gâteaux.

Les activités génératrices de revenus (AGR) comprennent la vente des beignets à base de niébé, soja ou mil, la couture et vente des draps, la vente de produits agricoles, la restauration, la vente de boissons rafraîchissante. Elles sont majoritairement menées par les femmes au nombre de 16 sur les 20 jeunes pratiquant des AGR. Il faut noter que les AGR exercées par les hommes portent sur la vente de boissons rafraîchissantes, le transport avec la charrette, la confection des chaussures et l'élevage des chèvres pour la vente.

3.3. ANALYSE DES CONDITIONS D'INSTALLATION DES JEUNES

Pour conduire cette analyse, nous avons choisi, de regrouper les jeunes enquêtés en fonction de leur « degré d'installation ». Par degré d'installation, il faut entendre le degré d'autonomie dans l'accès aux ressources, dans la décision et dans la mise en œuvre des activités. En effet, les conditions d'installation et donc la manière dont les jeunes formés vont valoriser la formation, dépendent de leur degré d'installation. L'établissement de cette typologie nous permettra d'analyser avec plus de facilité les conditions clé de l'installation des jeunes identifiés dans notre grille d'analyse qui sont :

- L'accès à la formation ;
- L'accès au financement ;
- L'accès au foncier ;
- L'accès aux marchés ;



- L'accès aux services ;
- L'insertion socioprofessionnelle

Par la même occasion, nous analyserons le système d'activité de chaque groupe de jeunes tout en mettant en relief les spécificités selon le genre.

Ces différentes analyses nous permettront de répondre aux différentes questions que nous nous sommes posées dans le cadre de cette étude.

3.3.1. Degré d'installation des jeunes

L'analyse des processus d'installation ainsi que des systèmes d'activités développés par les jeunes enquêtés nous ont permis de classer les jeunes en 4 groupes selon leur degré d'installation. Il s'agit :

- Groupe 1 : Jeunes vivant au sein de l'exploitation familiale et possédant leurs propres activités qu'ils mènent de façon autonome ;
- Groupe 2 : Jeunes, au sein de l'exploitation familiale, qui n'ont pas d'activités personnelles ;
- Groupe 3 : Jeunes, indépendants avant la formation ;
- Groupe 4 : Jeunes, indépendants après la sortie du SFMA

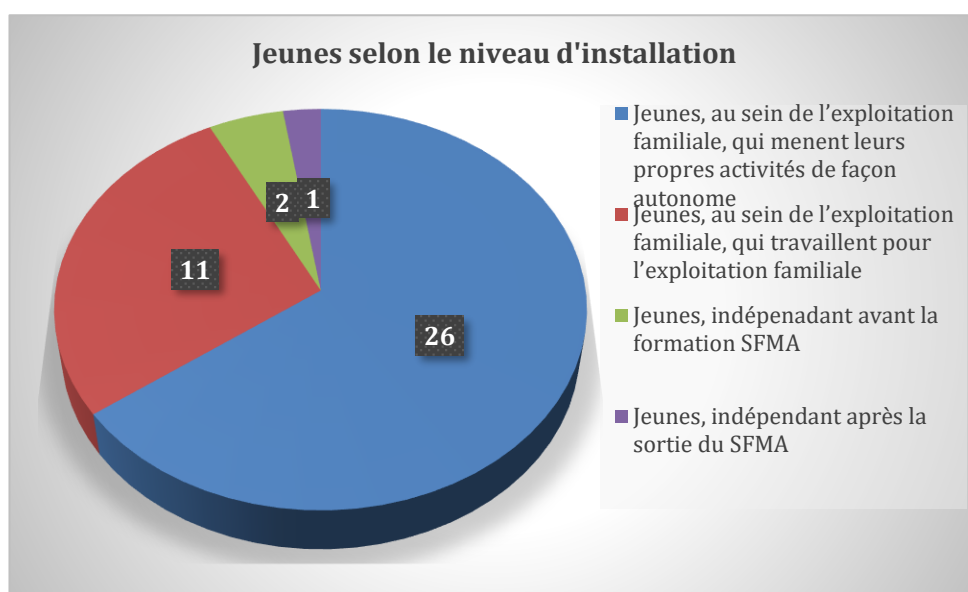


Figure 14. Groupes de jeunes selon le niveau d'installation

3.3.2. Groupe n°1 : Jeunes, au sein de l'exploitation agricole familiale, qui ont leurs propres activités qu'ils mènent de façon autonome

- Profil des jeunes et systèmes d'activités

Ce sont des jeunes qui sont dans l'exploitation agricole familiale, sous la responsabilité du chef de l'exploitation. A ce titre, ils participent aux travaux de l'exploitation agricole, mais ils



possèdent leurs propres activités qu'ils mènent de façon autonome. Ils sont au nombre de 26 sur les 40 jeunes enquêtés dont 11 sortants du SFMA de Bargaja et 15 sortants du SFMA d'Ajaguirdo. Les femmes sont majoritaires, au nombre 20 sur les 26 jeunes que compte ce groupe. Par ailleurs, les femmes mariées sont les plus nombreuses. On dénombre 16 femmes mariées, 2 hommes mariés, 1 femme divorcée, 3 femmes célibataires et 4 hommes célibataires. La moyenne d'âge des jeunes de ce groupe est de 27 ans.

Les activités menées par les membres de ce groupe sont le maraichage, les cultures pluviales, la transformation des produits agricoles, l'élevage et les activités génératrices de revenus.

Les cultures pluviales sont pratiquées par tous les jeunes de ce groupe qui le font à leur propre compte ou participent aux travaux de l'exploitation familiale. Elles sont combinées dans certains cas au maraichage ou à la transformation des produits agricoles et dans d'autres cas aux activités génératrices de revenus. Les jeunes, dans leur majorité, n'ont pas une notion des superficies exploitées aussi bien en pluvial qu'en maraichage. Mais, ils estiment que les superficies en maraichage sont « petites ».

Le maraichage est pratiqué par 8 des 26 jeunes de ce groupe dont 6 femmes. Il faut souligner que parmi les sortants du SFMA d'Ajaguirdo, il n'y a aucun jeune qui possède un site individuel. Cela est lié au climat de la zone qui n'est pas propice au maraichage. Il n'existe pas de cours d'eau permanent et la nappe phréatique est située à 40 à 50 mètres pour les puits et 130 voire 180 mètres pour les forages. En effet, dans toute la commune, il n'existe qu'un site maraicher collectif qui se trouve à Ajaguirdo. C'est sur ce site que tous les jeunes enquêtés d'Ajaguirdo en l'occurrence 6 femmes exploitent des parcelles.

Il faut noter que les jeunes pratiquaient les cultures pluviales et le maraichage bien avant la formation aux SFMA.

La transformation des produits agricoles (manioc, niébé et arachide) est essentiellement pratiquée par les femmes au nombre de cinq (5). Deux (2) d'entre elles se sont engagées dans l'activité sans avoir reçu de dotation. Les quantités transformées sont faibles et les montants engagés sont donc très bas. Certains jeunes (n°1 et 3 d'Ajaguirdo) estiment de 2500 F à 3000 F CFA le chiffre d'affaires de transformation du niébé sur une période d'une semaine à 10 jours. Par contre, à Bargaja les femmes ont signalé des chiffres d'affaires de 10 000 à 20 000 pour la transformation du manioc pour une rotation d'une à deux semaines.



En ce qui concerne l'élevage, il est de faible envergure. Dans ce groupe, les jeunes possèdent seulement 1 à 2 chèvres ou brebis. Six (6) des 26 jeunes de ce groupe dont 3 femmes font de l'élevage grâce à la dotation reçue du SFMA.

Dans ce groupe, il faut souligner le cas de 4 jeunes qui, après avoir perdu (mort) les chèvres qu'ils ont reçues en dotation d'installation, les ont remplacées par des brebis ou se sont engagés dans la transformation. Il faut, aussi, signaler le cas de deux femmes qui disposent de sites favorables au maraichage, mais qui, faute de moyens pour les mettre en valeur (puits, réseau d'irrigation), ne pratiquent pas le maraichage.

Il faut noter que dans la conduite de leurs activités, les jeunes de ce groupe n'utilisent pas de documents de gestion, planifient à court terme et n'ont pas de contrat de vente. En outre, aucune exploitation agricole n'a engagé un processus de formalisation.

- Accès au foncier

Plusieurs modes d'accès à la terre ont été relevés dans ce groupe :

- *Héritage :*

Quatre (4) jeunes sortant du SFMA de Bargaja ont acquis leurs terrains par héritage. Il s'agit des jeunes n°4, 9, 10, 19.

- *Site maraicher collectif :*

Il a été recensé 6 femmes sortant du SFMA de Ajaguirido qui font du maraichage sur un site collectif aménagé par un projet. Les terrains sur lesquels le site est installé appartiennent à leurs différentes familles. Il s'agit des jeunes n°11, 12, 13, 14, 16, 17 et 19.

- *Location :*

Trois cas ont été recensés. Il s'agit des jeunes n°11 et 17 du SFMA de Bargaja et jeune n° 16 du SFMA de Ajaguirido.

- *Mise à disposition des terres :*

Il s'agit d'une mise à disposition par un parent (le père ou le mari). Elle concerne 5 jeunes dont les jeunes n°1 et 6 du SFMA de Bargaja et les jeunes 15, 16 et 18 du SFMA de Ajaguirido

- *Gage :* le jeune n°6 de Bargaja cultive un champ à travers un contrat gage.

- *Site SFMA :* le jeune n°4 du SFMA d'Ajaguirido exploite une parcelle dans le SFMA.

Les modes d'accès les plus importants sont : l'exploitation du site collectif, la mise à disposition des terres par un parent et l'héritage. La plupart des jeunes n'ont pas la notion de



la superficie exploitée. Cependant, 3 d'entre eux ont signalé des superficies en maraichage de l'ordre de 0,25 ha et jusqu'à 1 ha en pluvial.

Le constat qui se dégage est que les femmes mariées semblent avoir plus de liberté à mener des activités agricoles à leur propre compte que les jeunes filles célibataires.

▪ Accès au financement

Quatre (4) types de financement ont été relevés, au niveau de ce groupe. Il s'agit de :

- l'appui du SFMA aux jeunes en fin de formation ;
- l'autofinancement ;
- l'appui financier de la famille ;
- l'appui de la mairie ou d'un partenaire

Le premier type de financement qui est l'appui du SFMA aux jeunes en fin de formation a concerné 15 des 26 enquêtés. C'est un appui essentiellement en nature. Il s'agit des intrants et petit matériels agricoles, des chèvres, des moutons ou des produits agricoles pour la transformation. Les quantités fournies aux apprenants sont faibles. C'est par exemple 1 chèvre par apprenant, 3 chèvres pour 4 apprenants, 1 mouton pour 2 à 3 apprenants, 1 sac de niébé pour 3 apprenants. Lors des entretiens avec les directeurs des SFMA et les formateurs, cette insuffisance de l'appui aux jeunes sortants a été signalée comme un frein à une bonne installation des jeunes.

L'autofinancement d'une activité en cours est le cas le plus rencontré. On le trouve chez tous les jeunes (femmes ou hommes) qui font la production agricole. Les revenus tirés de la vente des produits agricoles servent à financer la campagne prochaine.

Le démarrage d'une activité par l'autofinancement a été relevé au niveau de trois (3) jeunes. Le premier cas concerne le jeune n° 1, une femme sortant du SFMA de Bargaja, qui a vendu 2 chèvres pour démarrer la transformation du manioc et de l'arachide. Le deuxième cas est celui du jeune n°3, une femme sortant du SFMA de Ajaguirdo qui a utilisé les revenus de son petit commerce de vente de beignets pour débiter l'activité de transformation du niébé en farine et couscous. Enfin, un troisième cas, est celui du jeune n° 9, une autre femme, sortant du SFMA de Bargaja qui a utilisé son épargne pour commencer la transformation du manioc. Les montants engagés dans l'autofinancement sont très faibles. Le plus gros montant est celui utilisé par le jeune n° 1 qui est d'environ 25 000 F.

L'appui financier de la famille à travers un don ou un prêt a été relevé au niveau de 4 jeunes. Le jeune n°6 sortant du SFMA de Bargaja l'a évoqué en ces termes « *Lorsque j'ai des difficultés*



financières, mon père me prête de l'argent pour l'achat de l'engrais et le carburant ». Le jeune n°18, une femme, sortant du SFMA de Bargaja souligne « *J'ai bénéficié de l'appui financier de mon mari pour faire la production de la farine du manioc pendant 2 ans* ». Le troisième cas, le jeune n°18 sortant du SFMA de Ajaguirdo souligne avoir reçu de son père une brebis pour remplacer le bouc octroyé par le SFMA qui est mort. Enfin, le quatrième cas, est le jeune n°1, sortant du SFMA de Ajaguirdo qui a reçu un prêt de 1000 francs de sa mère et un don de 500 francs de son père, pour démarrer l'activité de transformation du niébé.

Les montants des appuis financiers apportés par les familles sont très faibles. Il va de 20 000 FCFA pour l'achat de l'engrais chez le jeune n°6 du SFMA de Bargaja à 1000 F voir 500 FCFA chez le jeune n°1 du SFMA d'Ajaguirdo.

L'appui de la mairie et d'autres partenaires a été notifié par certains jeunes de ce groupe. Ce ne sont pas des appuis à l'installation mais plutôt des appuis au cours de la mise en œuvre des activités. Concernant l'appui de la mairie, trois (3) cas ont été relevés. Il s'agit du jeune n°4 sortant du SFMA d'Ajaguirdo qui a reçu un sac d'engrais 15-15-15. Deux (2) autres jeunes ont signalé avoir reçu des semences de pomme de terre. Il s'agit du jeune n°16 sortant du SFMA d'Ajaguirdo et du jeune n°4 sortant du SFMA de Bargaja. Par contre, l'appui en intrants et petits matériels agricoles par une ONG a été notifié par plusieurs jeunes qui exploitent des parcelles sur un site aménagé par la même ONG. Il s'agit de 6 femmes (Jeunes n°11, 12, 13, 14, 17, 19) sortant du SFMA de Ajaguirdo qui soulignent recevoir périodiquement des intrants et matériel agricole de l'ONG.

Deux (2) autres femmes (jeunes n°1 et 3) sortant du SFMA de Bargaja ont signalé faire partie d'un groupement de 8 femmes qui a reçu du matériel de transformation comprenant des unités de transformation du manioc, du petit matériel et un fonds de démarrage, de la part de l'ONG Swisscontact.

Concernant la relation avec les institutions de microfinance, il ressort que les jeunes de ce groupe ne font pas recours à ces structures. Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas les institutions financières existant dans leurs zones.

▪ Accès aux marchés

Les produits maraichers sont vendus sur les sites où les clients viennent s'approvisionner. Il n'y a pas de difficultés d'écoulement. Pour les produits transformés, ils sont vendus à domicile ou par la vente ambulante. A l'exception d'un seul jeune (n°1) sortant du SFMA de Ajaguirdo qui a notifié la faible demande en farine et couscous à base de niébé, aucun problème



d'écoulement des produits transformés n'a été signalé. Il faut, cependant, souligner que ce sont de très petites quantités qui sont produites dont l'écoulement ne pose pas de problème. Les produits agricoles (manioc, arachide et niébé) pour la transformation sont accessibles. Les produits vivriers (mil, niébé et sorgho) sont essentiellement destinés à l'autoconsommation.

▪ Accès aux services

Les services techniques de l'agriculture et de l'élevage sont bien connus par les membres de ce groupe. Même si la plupart des jeunes soulignent n'avoir pas fait recours à ces services parce qu'ils n'en ont pas éprouvé le besoin, il faut signaler que 7 des 26 jeunes ont été en contact avec ses services pour divers motifs :

- Réception de l'appui en semences et engrais du service de l'agriculture ;
- Recours au service de l'élevage pour des soins aux animaux octroyés par le SFMA ;
- Recours aux services techniques à travers les responsables des jeunes ;
- Visite du service de l'agriculture au niveau des sites maraichers pour la prospection sur les attaques d'ennemis ;
- Recours à l'agent d'élevage par un projet pour la vaccination des animaux.

L'accessibilité aux intrants agricoles et aux produits agricoles pour la transformation a été signalée.

▪ Accès à la formation

La formation au SFMA est, pour la plupart des jeunes de ce groupe, la première participation à une formation. Sur les 26 jeunes de ce groupe, 3 seulement ont signalé avoir suivi une formation avant de venir au SFMA. Une seule de ces trois formations a un rapport avec la formation au SFMA, c'est la formation sur l'extraction d'huile d'arachide. Par ailleurs, même après leur sortie du SFMA, seuls 4 jeunes sur les 26 ont notifié avoir bénéficié d'une formation. Ces formations ont porté sur : la vie associative, le champ école paysan, les méthodes alternatives de lutte phytosanitaire et la mécanique.

▪ Insertion socioprofessionnelle

L'appartenance à des groupements, avant la formation SFMA, a été relevée seulement au niveau de 3 jeunes sur les 26. Aucune incidence sur l'installation n'a été notée. Par ailleurs, la participation à des tontines a été ressortie au niveau de 3 jeunes. A ce niveau aussi aucune implication sur l'installation des jeunes n'a été relevée.



Après la formation, il est apparu qu'un nombre important de jeunes sont membres des groupements, en l'occurrence 13 sur les 26 jeunes que compte ce groupe. Parmi eux, deux (2) cas méritent d'être mentionnés et qui ont un rapport direct avec la formation reçue. Il s'agit des jeunes n° 1 et 3 qui sont des femmes sortant du SFMA de Bargaja et qui sont membres d'un groupement de 8 femmes qui a reçu du matériel de transformation comprenant des unités de transformation du manioc, du petit matériel et un fonds de démarrage de la part de l'ONG Swisscontact.

Le nombre de jeunes qui font la tontine est de 5. Aucun lien avec le financement des activités n'a été signalé.

L'analyse de ce groupe révèle que les activités de maraichage et des cultures pluviales sont pratiquées avant la formation au SFMA. Par contre, les jeunes enquêtés ont commencé les activités d'élevage et de transformation après la formation. La transformation a particulièrement été facilitée par la formation puisque les produits transformés n'étaient pas pratiqués par les jeunes dans ces zones. L'existence d'un site maraicher à Ajaguirdo une zone qui n'est pas propice au maraichage a permis aux jeunes formés de poursuivre l'activité. On peut, enfin, noter que l'engagement (motivation) des jeunes est un élément clé dans l'installation des jeunes comme le prouve le cas des jeunes qui après avoir perdu les animaux de leur dotation les ont remplacés par des brebis ou ont démarré la transformation. L'absence d'une dotation conséquente est un frein au développement des activités.

3.3.3. Groupe 2 : Jeunes, au sein de l'exploitation agricole familiale, qui ne mènent pas d'activités personnelles

▪ Profil des jeunes et systèmes d'activités

Ce groupe compte 11 jeunes sortant des deux (2) sites. La moyenne d'âge des jeunes est de 19 ans. Ils sont majoritairement célibataires (8 sur 11). Il y a une (1) divorcée et deux (2) mariés. Les femmes sont plus nombreuses (8 sur 11).

La spécificité de ce groupe est que les jeunes ne mènent pas d'activités agricoles, d'élevage ou de transformations de produits agricoles propres à eux. Ces jeunes ont soit abandonné l'activité qu'ils ont démarré à leur sortie du SFMA ou n'ont totalement pas initié d'activité après leur formation du SFMA. Ils travaillent exclusivement pour l'exploitation agricole familiale sauf pour des activités génératrices de revenus qu'ils mènent à leur compte.



Il y a, parmi ces jeunes, ceux qui ont tenté de s'installer, mais ont été confrontés à des difficultés. C'est le cas de ces 2 jeunes donnés en exemples ci-dessous.

Jeune n°20 sortant du SFMA d'Ajaguirido

Avec son binôme, à leur sortie du SFMA, ils ont reçu un appui en intrants pour la fabrication des pierres à lécher pour les animaux. Cet appui comprend du son, du ciment, de l'urée et du sel. Ils ont démarré la production des pierres à lécher. Après deux mois d'activité, confronté à la mévente, ils ont décidé de changer d'activité pour s'orienter vers l'élevage des chèvres. Ils ont vendu le reliquat des intrants et ont partagé les revenus. Avec sa part de revenu, le jeune n°20 a acheté une chèvre. Suite à une maladie, la chèvre est morte.

Du fait de manque de moyens financiers, il n'a pu se procurer une autre chèvre. Actuellement, il s'occupe du champ de sa mère et de son grand-père.

Jeune n°7 sortant du SFMA de Bargaja

Ce jeune après la sortie du SFMA n'a pas bénéficié d'appui. Cependant, comme son père possède un terrain propice au maraichage, il a décidé d'exploiter une partie. Il a, alors, vendu son mouton pour avoir les ressources pour mener l'activité.

La première année, il a pu mener l'activité malgré toutes les difficultés. En effet, il n'y a pas de puits sur le site. En outre, il n'avait pas de motopompe. Pour irriguer il lui fallait, d'une part, utiliser le puits du site voisin et d'autre part, il devait emprunter une motopompe. C'est dans ces conditions qu'il a produit la 1^{ère} année. L'année suivante, il n'a pas pu continuer l'activité puisqu'il a utilisé les revenus de la première campagne dans le cadre du mariage de son frère.

Son père n'ayant pas, aussi, les moyens pour l'aider, il a abandonné l'activité. Actuellement, il aide son père à cultiver leur champ en hivernage.

▪ Accès au foncier

Ces jeunes, au vu de leur très jeune âge et avec le statut de célibataire restent dans l'exploitation familiale. Leur jeune âge est parfois un frein pour accéder aux terres. Ceci est illustré par les propos de deux d'entre eux :



Jeune n°13 sortant du SFMA de Bargaja : « À ma sortie du SFMA, avec l'esprit de la jeunesse, je n'ai pas pensé demander un terrain pour cultiver et même au cas où j'aurai demandé, au vu de mon jeune âge, ils ne vont pas m'octroyer un terrain. »

Jeune n°16 : « J'ai demandé à ma mère de me donner un lopin de terre, mais elle n'a pas accédé à ma demande. »

▪ Accès au financement

Le principal type de financement des jeunes au niveau de ce groupe est l'appui du SFMA en fin de formation. Sur les 11 jeunes, 6 ont reçu cet appui. Il s'agit essentiellement d'appui en nature. Ce sont de faibles quantités qui sont octroyées aux jeunes. C'est par exemple 1 sac de niébé pour 3 apprenants, 1 chèvre par apprenant, 1 sac d'arachide pour 2 apprenants.

Un seul cas d'autofinancement a été relevé. Il s'agit du jeune n°7 sortant du SFMA de Ajaguirido qui a vendu un mouton pour démarrer le maraichage.

▪ Accès à la formation

La formation au SFMA est la principale opportunité de formation de ces jeunes. Aussi bien avant qu'après cette formation, seulement deux (2) jeunes ont bénéficié d'autres types de formations. Il s'agit de formation sur l'utilisation de téléphone portable, la fabrication de pommade et l'alphabétisation. Ces jeunes n'ont pas notifié un effet de ces formations dans le processus de leur installation.

La faiblesse du suivi dans l'exploitation après la formation a été relevée. Seulement, trois (3) jeunes ont signalé avoir reçu des visites de l'agent de suivi.

Enfin, il a été noté, l'absence d'élaboration de projet d'installation des jeunes au cours de la formation.

▪ Accès aux services

Le relation des jeunes avec les services est inexistant. Même si plusieurs d'entre eux (7 sur 11) connaissent l'existence des services techniques déconcentrés (STD), ils n'ont pas de lien avec ces structures puisque ce sont leurs parents (chefs d'exploitation) qui gèrent ces préoccupations. Il en est de même pour les autres types de services.

▪ Accès aux marchés

Comme pour les services, le rapport des jeunes de ce groupe aux marchés est faible voire inexistant. En effet, la vente des produits est de la responsabilité des chefs d'exploitation.



On peut tout de même signaler deux (cas) où des jeunes ont commencé la mise en marché de leurs produits, avant d'abandonner l'activité. Le 1^{er} cas est celui du jeune n°20 sortant d'Ajaguirdo, qui a été confronté à la mévente des pierres à lécher pour les animaux qu'il fabriquait. Cette situation l'a poussé, avec son binôme, à changer d'activité. Le 2^{ème} cas, est celui du jeune n°7 sortant de Bargaja qui souligne vendre ses produits maraichers sur le site, avant lui aussi d'abandonner l'activité.

▪ Insertion socioprofessionnelle

Le niveau d'insertion socioprofessionnelle des jeunes de ce groupe est faible. Quatre (4) sur onze (11) jeunes sont membres d'organisations socioprofessionnelles. Il s'agit d'association de salubrité, de groupement de fabrication de savon et de groupement de producteurs.

Avant la formation au SFMA, le niveau d'insertion socioprofessionnelle était encore plus faible. Deux (2) sur onze (11) ont signalé avoir eu une vie associative. L'un (jeune n°5 sortant du SFMA de Ajaguirdo) était membre d'une association de salubrité. L'autre (jeune n° 14 sortant du SFMA de Bargaja) faisait la tontine.

Ces jeunes n'ont pas souligné de lien entre ces organisations et leurs processus d'installation.

L'analyse de ce groupe ressort que l'engagement (motivation) des jeunes est un facteur favorable à la création d'activité. Même s'ils n'ont pas réussi, certains jeunes ont essayé de s'installer en mobilisant leurs propres ressources ou en changeant d'activité.

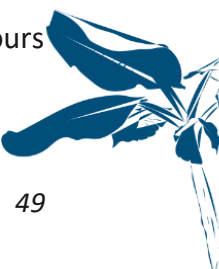
Le jeune âge et le statut de célibataire de la majorité des jeunes de ce groupe semblent les confiner dans l'exploitation familiale sans aucune responsabilité pour mener leurs propres activités.

3.3.4. Groupe n°3 : Jeunes ayant une exploitation agricole avant la formation SFMA

▪ Profil des jeunes et systèmes d'activités

Ils sont au nombre de 2 (jeunes n°5 et 8). L'un et l'autre sont des hommes mariés et sortants du SFMA de Bargaja. Ils ont un âge relativement élevé par rapport à la moyenne qui est de 25 ans chez tous les jeunes enquêtés de cette étude. Ils ont, en effet, 38 et 43 ans soit une moyenne d'âge de 41 ans. Avant de venir au SFMA, ils possédaient, déjà, leurs propres exploitations agricoles.

Ces 2 « jeunes » ont des trajectoires, à quelques différences près, similaires. Les 2 jeunes n'ont pas fréquenté l'école. Par contre, ils ont fait des études coraniques et ont suivi des cours



d'alphabétisation. Tous les deux ont séjourné au Nigéria, l'un pour faire des études coraniques et l'autre en exode où il faisait la vente des boissons rafraichissantes. Ils étaient tous les deux mariés avant d'intégrer le SFMA. En outre, ils possédaient leurs propres terrains et pratiquaient le maraichage et les cultures pluviales, avant la formation au SFMA. En maraichage, ils produisent, entre autres, la tomate, le piment, le manioc, la patate douce, la pastèque, la courge. En hivernage, c'est principalement le mil et le niébé qui sont cultivés. Les superficies exploitées en maraichage par chacun sont de 0,25 hectare. Ils n'ont pas une estimation précise des superficies cultivées en pluvial. Ils mènent, en outre, des activités génératrices de revenus. Le jeune n°5 vend des boissons rafraichissantes et le jeune n°8 est tailleur et possède un moulin à grain.

Le système d'activités développé par les jeunes de ce groupe reste informel avec une planification à court terme. Ils n'utilisent pas des outils de gestion. En outre, ils n'ont pas développé des contrats de vente avec des commerçants, mais il y a une amorce de mise en relation.

- Accès au foncier

Avant d'intégrer le SFMA, tous les 2 jeunes possédaient des terres aussi bien pour le maraichage que pour les cultures pluviales. Ils n'ont pas établi d'acte foncier pour ces terrains. Les terrains leur ont été octroyés par leurs parents après leur mariage, il y a plusieurs années de cela. Comme le souligne le jeune n°5 « *Dans notre village, il est de coutume de fournir au jeune, après son mariage, un terrain pour subvenir aux besoins de sa famille* ».

Ils exploitent tous des terrains de 0,25 hectare en maraichage. Ces superficies n'ont pas évolué au cours des années. Ils ont aussi des terres pour les cultures pluviales.

- Accès au financement

Etant donné que les exploitations existaient avant la formation au SFMA, le financement des activités a toujours été assuré par les ressources de la campagne précédente. Comme le souligne le jeune n°5 « *A la fin de la campagne agricole, avec les revenus issus de la vente des produits agricoles, j'achète quelques têtes d'animaux qui seront revendues pour financer la campagne prochaine* ».

Concernant l'appui du SFMA en fin de formation, les deux jeunes n'ont pas été logés à la même enseigne. Si le jeune n°5 a bénéficié d'un appui, il n'en a pas été de même pour le jeune n°8.



En effet, le jeune n°8 n'a pas bénéficié de l'appui du SFMA. Le jeune n°5, par contre, a bénéficié d'un puits après sa formation au SFMA. Il a bénéficié de construction d'un autre puits par un projet, suite à l'ensevelissement du 1^{er} puits. Il a signalé avoir bénéficié régulièrement de l'appui en semences et petits matériels distribués chaque année par la mairie aux maraichers de la zone. Tous les deux connaissent l'existence des institutions de microfinance, mais n'ont pas recours à leurs services.

- Accès à la formation

Il a été relevé que ces jeunes, avant la formation au SFMA, ont suivi des cours d'alphabétisation et des études coraniques. La formation au SFMA est la première formation dans le domaine agricole dont ils ont bénéficié. Ils ont notifié qu'au cours de cette formation, il n'y a pas d'élaboration de projet d'installation. Après leur sortie du SFMA, l'un a bénéficié de suivi dans l'exploitation (jeune n°5) et l'autre n'en a pas bénéficié (jeune n°8). L'un d'entre eux (jeune n°5) a notifié avoir bénéficié d'une formation sur les méthodes alternatives de lutte phytosanitaire, après le SFMA.

- Accès aux services agricoles

Ces 2 jeunes connaissent l'existence des services de l'agriculture et de l'élevage. Ils achètent les semences à l'Institut National de Recherche Agronomique ou dans les boutiques d'intrants agricoles au chef-lieu de région. Le jeune n°5 achète l'engrais au niveau du service de l'agriculture. Il a été relevé qu'ils ne rencontrent pas de problèmes d'accès aux intrants agricoles.

- Accès aux marchés

Les produits agricoles sont vendus sur le site où les clients viennent s'approvisionner. Il ressort qu'il n'y pas de difficultés de vente. Le jeune n°8 a signalé qu'à l'initiative d'un projet une mise en relation avec les vendeurs de légumes du chef-lieu de région a été amorcée.

- Insertion socioprofessionnelle

Ces jeunes sont membres d'une organisation des jeunes pour la salubrité du village et une organisation des producteurs mise en place dans le cadre d'un projet. L'appartenance à ces organisations n'a pas influé sur leur installation.



L'installation des jeunes de ce groupe est antérieure à la formation SFMA. La dotation à l'installation à savoir la construction d'un puits dont a bénéficié l'un d'entre eux a permis à celui-ci de démarrer le maraichage en irrigué.

3.3.5. Groupe 4 : Jeunes, ayant créé leur propre exploitation agricole familiale après la formation au SFMA

▪ Profil des jeunes et systèmes d'activités

Dans ce cas, un seul jeune a été identifié. Ce jeune est âgé de 29 ans. Il est marié et père de 4 enfants. C'est le jeune n°2 sortant du SFMA de Bargaja.

Avant la formation au SFMA, ce jeune résidait dans l'exploitation familiale. Il est devenu indépendant après son mariage qui est intervenu à la fin de la formation SFMA. Suite à ce mariage, le père lui a octroyé des terres de cultures pour lui permettre de gérer son ménage. Le mariage est, donc, le déclencheur de la création de l'exploitation.

Ce jeune s'adonne essentiellement à l'agriculture. Pendant la saison des pluies, il cultive du mil et du niébé. Il cultive aussi le riz. Mais, le maraichage est sa principale activité. Il produit du chou, de la tomate, de la laitue, de l'oignon, du maïs.

Son activité de maraichage a évolué, puisqu'il est passé de l'exploitation de 0,25 ha à 0,50 ha. Son exploitation reste, cependant, au stade informel sans utilisation d'outils de gestion, avec une planification qui se fait à court terme.

▪ L'accès à la formation

Le jeune est de la promotion 2013 du SFMA. Avant d'intégrer le SFMA, il n'a pas suivi de formations. Le séjour dans l'exploitation agricole familiale a été un moment d'apprentissage des cultures maraichères et pluviales. La formation au SFMA a été une occasion pour améliorer ses connaissances en maraichage. Après sa sortie du SFMA, il a bénéficié de plusieurs formations en maraichage avec le service de l'agriculture de Madarounfa et la chambre régionale d'agriculture de Maradi.

▪ L'accès au foncier

Son père lui a attribué un terrain de 0,25 hectare pour le maraichage et un autre de 0,50 hectare pour les cultures pluviales. Il a, par la suite, pris en location un terrain de 0,25 hectare en maraichage. Comme souligné plus haut, ces terrains lui ont été octroyés après son mariage pour lui donner les moyens de gérer son ménage. Il n'a pas établi d'acte foncier, puisque les



terres restent la propriété de son père. L'octroi d'un terrain à un jeune après le mariage est une tradition consacrée dans la zone.

▪ L'accès au financement

Ce jeune n'a pas bénéficié d'appui à l'installation, à la fin de la formation au SFMA. Il a vendu un mouton pour démarrer ses activités. Il a, cependant, une fois, bénéficié de semences potagères dans le cadre d'un appui apporté aux maraîchers de la zone par le service de l'agriculture. Actuellement, les revenus provenant de la vente des produits maraîchers financent la campagne maraîchère suivante. Il en est de même pour les cultures pluviales.

▪ L'accès aux services agricoles

Ce jeune connaît les services de l'agriculture et de l'élevage. Il a une fois bénéficié de semences distribuées par le service de l'agriculture. Il fait, aussi, parti d'un groupe de producteurs dans le cadre d'une approche de conseil agricole conduite par le service de l'agriculture.

Concernant l'accès aux intrants agricoles, il ne rencontre aucune difficulté. Il s'approvisionne au chef-lieu de région situé à une trentaine de kilomètre. Au niveau du chef-lieu de département qui est à 5 km, il existe des réparateurs de motopompe. Sa relation avec les institutions de microfinance et les banques est récente. Elle a été facilitée par l'intermédiaire du service de l'agriculture et de la chambre régionale d'agriculture.

▪ L'accès aux marchés

Les produits agricoles se vendent sur le site. Les clients sont majoritairement des femmes qui viennent s'approvisionner au niveau du site. Il n'y a pas de difficultés d'écoulement des produits.

▪ L'insertion socioprofessionnelle

Ce jeune est membre de plusieurs organisations socioprofessionnelles. Il appartient à une organisation des jeunes (femmes et hommes) dont il est le président. Il est, aussi, président de la jeunesse de son village et membre du conseil communal de la jeunesse de Madarounfa. En outre, il est membre d'un groupe de producteurs dans le cadre d'une approche de conseil agricole conduite par le service de l'agriculture.

Il a bénéficié du soutien de sa famille pour son installation. En dehors du terrain que son père lui a octroyé, il utilisait sa motopompe, avant d'acquérir la sienne.

Il apporte, de temps en temps, son soutien à son père avec des produits agricoles.



La trajectoire du jeune représentant ce groupe, indique que deux facteurs ont favorisé l'installation du jeune et le développement de son activité. Il s'agit de l'acquisition du foncier et la motivation du jeune

Les principales idées à retenir de cette analyse sont que la motivation des jeunes, l'accès au foncier, une dotation à l'installation substantielle, le mariage et l'existence de site maraîcher collectif là où les potentialités en maraîchage sont limitées, influent positivement sur l'installation en agriculture des jeunes. Par contre, le très jeune âge et le statut de célibataire des jeunes affectent de manière défavorable l'installation.

IV. DISCUSSION ET ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

4.1. DISCUSSION

4.1.1. L'influence du dispositif SFMA sur les trajectoires des jeunes

D'après nos analyses, sur les 40 jeunes enquêtés, l'étude n'a pas révélé des jeunes qui se soient installés dans le sens de la création d'une exploitation agricole autonome comme l'a défini Wampfler (2017). Le seul cas où il y a eu création d'une exploitation après la formation au SFMA, est plus du fait du mariage du jeune qu'à l'effet du SFMA. Cependant, des effets positifs du dispositif de formation/accompagnement sur la trajectoire des jeunes ont été relevés. Nous pouvons souligner les points suivants :

- La transformation des produits agricoles en particulier le manioc et le niébé ont été initiées grâce à la formation. Ce sont des produits que les femmes ne faisaient pas avant la formation. Il y a donc eu création d'activité du fait de la formation.
- Le démarrage du maraîchage en irrigué en particulier au niveau des jeunes sortant du SFMA de Bargaja. En effet, avant la formation SFMA, parmi les jeunes enquêtés qui font du maraîchage, un seul le pratiquait en irrigué. Après la formation SFMA, il est apparu que tous les jeunes font du maraîchage en irrigué. Il y a donc eu transformation des pratiques de production du fait de la formation.

D'autres effets d'amélioration des pratiques de production liés au dispositif formation/accompagnement sont observées en culture maraîchère : certains jeunes enquêtés ont souligné avoir appris le tuteurage et les écartements entre les plants selon les spéculations grâce à la formation SFMA. En outre, d'autres jeunes ont signalé être sollicités par d'autres exploitants pour superviser les ouvriers agricoles dans la confection des planches et des raies d'irrigation.



4.1.2. Les facteurs affectant positivement l'installation des jeunes

Au cours de cette étude, un certain nombre de facteurs ont été identifiés comme affectant positivement l'installation des jeunes :

- **Une dotation à l'installation substantielle**

Lorsqu'elle est conséquente, la dotation à l'installation a eu des effets positifs sur l'installation des jeunes. En effet, les jeunes ayant bénéficié d'un appui conséquent à la fin de la formation se sont maintenus dans l'activité et ont pu la développer. C'est particulièrement le cas des jeunes pratiquant le maraîchage qui ont bénéficié de la construction d'un puits, d'une motopompe ou d'un réseau d'irrigation. Dans ces cas, les dotations ont permis de renforcer substantiellement les moyens de production, avec des actifs dans lesquels les jeunes n'auraient pas eu la possibilité d'investir avec leurs seules ressources personnelles ou familiales. Il faut cependant souligner que ces cas de dotation substantielle par le SFMA sont rares dans l'échantillon d'enquête.

On observe dans l'échantillon d'enquête, un nombre significatif de dotations en nature sous forme d'intrants (semences et engrais) et d'animaux (chèvres). Ces dotations en intrants aident ponctuellement, le jeune s'il a, par ailleurs, les moyens de débiter une activité, mais ne permettent pas aux jeunes qui n'ont pas les moyens d'initier une activité et a fortiori de s'installer. Le cas de dotations en chèvre est à nuancer : si elle est bien alimentée et ne tombe pas malade, la chèvre peut éventuellement être la base d'une activité d'élevage. Mais les enquêtes montrent principalement des chèvres qui tombent malades et qui meurent au bout d'un temps court, sans doute faute d'une alimentation adéquate ou d'un manque d'accès aux services de santé animale. La chèvre peut cependant aussi être revendue et constituer ainsi un microcapital permettant de relancer une activité autre ou de partir en exode.

- **L'engagement des jeunes (motivation)**

Cette étude révèle que certains jeunes ont développé des activités sans avoir bénéficié de la dotation à l'installation du SFMA. D'autres, après avoir perdu leur dotation initiale (chèvres), ont développé des activités de transformation ou remplacer la chèvre par des brebis ou des moutons. C'est dire que la motivation des jeunes est un facteur clé dans le processus d'installation des jeunes comme l'a montré Wampfler (2017).

- **La formation**

La formation, en particulier la transformation des produits agricoles, a permis à certaines femmes de démarrer une activité de transformation. En effet, dans les trajectoires des jeunes



avant leur entrée en formation, la transformation des produits agricoles (manioc, niébé) n'est pas ressortie.

En outre, grâce à la formation en maraichage, certains jeunes qui faisaient le maraichage en décrue se sont convertis dans le maraichage en irrigué.

▪ **Le statut matrimonial**

Bien que le mariage ne figure pas parmi les conditions d'installation des jeunes en agriculture tel que développées par Wampfler (2017), il s'est révélé dans le cadre de cette étude comme un facteur important. Tous les jeunes accèdent à la terre suite à leur mariage. Ils arrivent, donc, à développer leurs propres activités agricoles qu'ils gèrent librement. Toutes les femmes qui possèdent un terrain ou qui disposent d'une parcelle sur les sites maraichers collectifs sont mariées. C'est donc là **l'insertion sociale** qui est le facteur clé de l'installation et/ou de la création d'activité. Dans les communautés auxquelles les jeunes appartiennent, le mariage est le facteur social clé qui va permettre l'entrée du jeune – homme comme femme – dans le monde adulte et qui lui ouvre le droit/le devoir de développer une activité économique.

▪ **L'accès au foncier**

Comme les études de Wampfler (2017) l'ont révélé, l'accès au foncier figure au nombre des conditions clé pour l'installation des jeunes. L'échantillon que nous avons étudié montre que tous les jeunes qui ont pu développer une activité agricole à leur propre compte ou même qui disposent de leur exploitation agricole ont préalablement accédé au foncier par des voies traditionnelles (dotation par le père de famille pour les hommes, parcelle concédée à la femme par son époux) ou par la voie de la location.

▪ **L'existence d'un site maraicher collectif aménagé facilite l'installation des jeunes en agriculture**

L'étude a révélé qu'un groupe de 6 femmes exploitent des parcelles sur un site maraicher collectif aménagé. Dans une zone où le maraichage est fortement tributaire de l'accès à l'eau, la création d'un site collectif pourvu d'un forage et /ou d'un système d'irrigation peut faciliter l'installation des jeunes. Le caractère « collectif » est ici déterminant pour obtenir un accès à des financements et appuis extérieurs.

4.1.3. Les facteurs affectant négativement l'installation des jeunes

▪ **La faiblesse ou l'absence de la dotation**



Notre échantillon montre que la faiblesse de la dotation n'a pas permis aux jeunes de développer des activités d'envergure. Les jeunes espèrent tous en fin de formation bénéficier d'un appui conséquent pour développer des activités. Les appuis qui sont apportés aux jeunes ont certes permis à certains d'entre eux de développer des activités mais des activités de très petites tailles.

Certaines jeunes femmes ont montré leur intérêt à faire du maraichage sur leur site, mais par manque de moyen, elles n'ont pas pu démarrer l'activité.

- **Le très jeune âge des apprenants**

Il ressort que le très jeune âge des apprenants affecte négativement leur installation. L'étude montre qu'au regard de leur très jeune âge, beaucoup d'apprenants restent au sein de l'exploitation familiale et n'arrivent pas à accéder au foncier. Le fait d'avoir été formés n'est donc pas un facteur qui modifie les règles sociales qui régissent la vie des très jeunes hommes et a fortiori femmes dans leur communauté.

- **Une zone peu propice au maraichage**

C'est le cas de la Commune de Dakoro où se trouve le SFMA d'Ajaguirido. Dans cette zone, il n'existe pas de cours d'eau permanent et la nappe phréatique est située à une profondeur de 40 à 50 m pour les puits et 130 à 150 m pour les forages. Dans toute la Commune et au-delà dans le département, il n'existe qu'un seul site maraicher qui se trouve à Ajaguirido. C'est un site collectif aménagé par une ONG et c'est sur ce site que les sortants du SFMA d'Ajaguirido exploitent des parcelles.

- **Le faible suivi dans l'exploitation et l'absence de projet d'installation et d'accompagnement post-formation**

Ces facteurs constituent une insuffisance du dispositif de formation/accompagnement. En effet, il a été relevé, au niveau de tous les groupes de jeunes enquêtés dans le cadre de cette étude, une insuffisance du suivi post formation dans l'exploitation.

Notre étude montre que les jeunes enquêtés dans leur grande majorité n'ont pas bénéficié de suivi dans l'exploitation. Ce suivi est assuré par un agent de suivi qui doit utiliser sa propre moto pour accomplir sa mission.

Il ressort, en outre, qu'au cours de la formation que les jeunes ne sont pas accompagnés dans l'élaboration des projets d'installation. Or, il s'agit d'un exercice déterminant pour permettre au jeune de s'installer dans une activité bien réfléchie.



Enfin, le constat a été fait que les jeunes n'ont pas bénéficié d'accompagnement post-formation. Les jeunes n'ont pas été mis en relation avec les services techniques. En effet, il n'y a pas de relation établie entre les SFMA et les services techniques.

4.1.4. L'approche entrepreneuriale

La figure de l'entrepreneur tel que le projet ou la bibliographie la porte, n'apparaît dans notre échantillon. Rappelons que nous avons retenu, sur la base de la bibliographie et du cadre de projet, quatre critères pour qualifier la figure de « l'entrepreneur » : le recours à des documents de gestion, l'utilisation de contrats formalisés dans les relations commerciales, la planification des activités et la formalisation de l'activité entrepreneuriale.

Dans les quatre groupes de jeunes identifiés à travers notre étude, les jeunes n'utilisent pas de documents de gestion. Ils planifient à très court terme. Ils n'ont pas de contrat de vente avec des commerçants, des restaurants ou des consommateurs. Enfin, les activités sont conduites de façon informelle.

Il ressort, donc, que le jeune qui sort de sa formation, et qui retourne dans sa situation réelle n'a pas cette approche entrepreneuriale, tel que le projet l'imagine. Par contre, certains parmi ces jeunes ne baissent pas les bras puisque s'ils arrêtent une activité ils font une autre, même s'ils restent toujours dans l'informel.

Ce monde informel correspond à un environnement qui n'attend pas la formalisation pour exister et se développer.

4.2. ENSEIGNEMENTS POUR L'ACTION

Au terme de cette étude, il ressort que pour renforcer les possibilités d'installation des jeunes et de création d'activité, il apparaît important de/d' :

- augmenter la dotation à l'installation
- recruter des jeunes qui disposent des conditions de réplication des acquis de la formation surtout en agriculture
- aménager des sites collectifs dans les zones qui ne sont pas très propices au maraichage du fait d'un accès difficile à l'eau notamment
- accorder une place primordiale à l'élaboration du projet d'installation des jeunes dans la formation
- dynamiser le suivi dans l'exploitation



- développer l'accompagnement post-formation, en particulier, mettre les jeunes sortants en lien avec les services agricoles existants pour qu'ils aient un espoir d'accéder au système de services nécessaires pour soutenir une installation

CONCLUSION

Rappelons que l'étude sur la problématique de l'installation en agriculture des jeunes sortant des sites de formation aux métiers agricoles (SFMA) dans la région de Maradi au Niger vise à répondre aux questions suivantes :

- Quel est le devenir des jeunes sortant des SFMA ?
- Quels sont les facteurs qui affectent positivement ou négativement l'installation en agriculture des jeunes sortant des SFMA ?
- Comment le dispositif de formation et d'accompagnement SFMA a-t-il influé sur les trajectoires des jeunes et leurs conditions d'insertion en agriculture ?
- Que peut-on retenir de cette expérience comme pistes pour l'action publique ?

Réalisée sur un échantillon de 40 jeunes au niveau de 2 SFMA, l'étude a permis d'aborder ces différentes questions.

Concernant le devenir des jeunes formés, selon leur degré d'installation, notre étude les regroupe en 4 groupes :

- Groupe1 : Jeunes, au sein de l'exploitation familiale, possédant leurs propres activités qu'ils mènent de façon autonome ;
- Groupe 2 : Jeunes, au sein de l'exploitation familiale, qui n'ont pas d'activités personnelles ;
- Groupe 3 : Jeunes, indépendants avant la formation ;
- Groupe 4 : Jeunes, indépendants après la sortie du SFMA

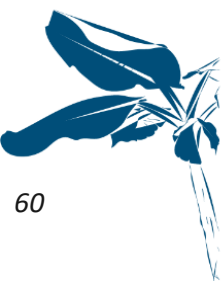
L'étude montre que les facteurs qui affectent positivement l'installation sont : une dotation à l'installation substantielle, la motivation des jeunes, l'accès au foncier, le statut matrimonial des jeunes. Par contre, des facteurs tel que la faiblesse ou l'absence d'une dotation à l'installation, le très jeune âge des apprenants, l'installation du SFMA dans une zone peu propice à l'activité choisie par les jeunes et le faible suivi et l'absence d'un accompagnement post-formation, affectent négativement l'installation des jeunes.



En outre, l'analyse des résultats met en relief les effets positifs du dispositif de formation/ accompagnement sur la trajectoire des jeunes tel le démarrage de la transformation des produits agricoles en particulier le manioc et le niébé et le maraîchage en irrigué.

Au cours de cette étude, l'âge, le genre et la situation matrimoniale ont eu des effets sur l'installation des jeunes. Nous pensons qu'il serait intéressant de réaliser des études sur ces facteurs pour mieux appréhender leur influence sur l'installation des jeunes et trouver des pistes de solutions.

Par ailleurs, il faudrait aussi développer une réflexion sur la durabilité et la stabilité des SFMA dont on voit qu'ils peuvent être un maillon important de la formation des jeunes dans un milieu très faiblement pourvu en offre éducative initiale et professionnelle, mais qu'ils sont faiblement dotés de moyens, peu attractifs pour les formateurs, et tributaires des ressources externes qui peuvent se tarir.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agbegnido, M.K., & Adamou, M. (2018). *Etude diagnostique du dispositif de Formation Agricole et Rurale du Niger*. <https://reseau-far.com>
- Claussen, M., Lundkvist-Houndoumadi, M., Welsch, W., Roll-Hansen, D. (2020). *Le Manuel d'échantillonnage du JET*. pp. 62. <https://www.iips.org>
- Conseil Régional de Maradi (2023). *Plan de développement régional de Maradi 2022-2026*.
- Dumez, H. (s.d.). *Méthodologie de la recherche qualitative*. 2^{ème} édition. <https://www.furet.com>
- Fiedler, Y., Elloumi, M., Ben Saad, A., Ouertani, E., Labidi, A. (2020). *Pour un environnement institutionnel et financier favorable à l'investissement par les jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en Tunisie*. HAL, 16 p. <https://sciencespo.hal.science/hal-03455803v1>
- Fretel, A. (2013). *La notion d'accompagnement dans les dispositifs de la politique d'emploi : entre centralité et indétermination*. *Revue Française de Socio-Économie*, (11), 55-79. <https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2013-1-page-55?lang=fr>
- Groupe de la Banque Africaine de Développement. (s.d.). *Stratégie du Groupe de la Banque pour l'emploi des jeunes en Afrique 2016-2025*. www.afdb.org
- Haut-Commissariat à l'initiative 3N. (2012). *Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement agricole durables « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »*. www.reca-niger.org
- Institut National de la Statistique. (s.d.). *Agriculture et conditions de vie des ménages au Niger*. <https://pnin-niger.org>
- Institut National de la Statistique & AFRISTAT (2019). *Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel 2017 : Rapport final*. www.ins.ne
- Institut National de la Statistique. (2016). *Recensement général de la population et de l'habitat 2012*. www.stat-niger.org
- Lambert, A. (2013). *Portrait de la jeunesse africaine*. Dans *Journées d'études IRAM*, pp 5-9. www.iram-fr.org
- Lanciano, E., & Saleilles, S. (2020). *Saisir l'agir entrepreneurial en agriculture : une analyse de l'apprentissage à la commercialisation en circuits courts par la trajectoire de projet*. *Revue de l'entrepreneuriat*, 19(4), 31-56. <https://doi.org/10.3917/entre.194.0031>

- Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes. (2019). *Stratégie nationale de l'Entrepreneuriat des Jeunes au Niger 2020-2029*. <https://fr.scribd.com/document/565442129/Strategie-nationale-de-promotion-de-Niger-2020-2029>
- Ministère du Plan. (2022). *Plan de Développement Économique et Social (PDES) –2022-2026 (Volume I : Diagnostic stratégiques)*. <https://finances.gouv.ne/index.php/actualites/publications-du-ministere/file/890-pdes-volume-i-diagnostic-strategiques>
- Commune Urbaine de DAKORO. (2025). *Plan de développement communal 2025-2029 de la Commune Urbaine de DAKORO*. 69 p.
- Commune Urbaine de Madarounfa. (2024). *Plan de développement communal 2024-2028 de la Commune Urbaine de Madarounfa*. 117 p.
- Réseau FAR. (2016). *Renforcement de l'expertise sud en ingénierie de formation, Glossaire*. <https://reseau-far.com/glossaire/>
- Rouillé d'Orfeuil, H. (2012). *Exclusions paysannes et marché international du travail. Études rurales*, 190 | 2012, 193-206. <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9740>
- Stührenberg, L. (2015). *Jeunes ruraux : qui sont-ils et pourquoi s'y intéresser? Grain de sel*, (71), 4-7. <https://www.inter-reseaux.org>
- Swisscontact. (s.d.). *Sites intégrés de formation agricole : Un dispositif de formation agricole de proximité*. www.swisscontact.org/niger
- Union Africaine. (s.d.). *Charte Africaine de la Jeunesse*. https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033_-_african_youth_charter_f.pdf
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod
- Vivegnis, I. (2019). *Postures d'accompagnement et conceptions : une évidente interrelation Quatre cas sous la loupe en contexte d'insertion professionnelle*. *Phronesis*, 8(1-2), 48–63. <https://doi.org/10.7202/1066584ar>
- Wampfler, B. (2017). *Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner : grille d'analyse*. Dans Wampfler, B., & Bergès, L. (2017). *Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner : grille d'analyse et premiers résultats*. HAL, pp. 4-30. <https://hal.science/hal-01608569v1>

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien avec les jeunes

Date et lieu de l'enquête :N° de l'enquête :

Durée de l'enquête :

Identification du jeune

- Nom et prénom :
- Age : Genre
- Situation matrimoniale :
- Nombre d'enfants : Nombre de personnes à charge :
- Nombre d'actifs agricoles :
- Lieu de résidence : Numéro de téléphone :
- Origine sociale du jeune (famille agricole, père salarié, famille aisée, propriétaire terrien) :
- Statut du jeune : ☐ Installé.e ☐ Non installé.e

Trajectoire du jeune avant la formation/installation

- *1Quel est votre parcours scolaire (écoles fréquentées, lieux, années, niveau d'étude) ? Êtes-vous alphabétisé ?
- *Avez-vous suivi d'autres formations, avant d'intégrer le SFMA ? (Indiquez les domaines/ thématiques, le lieu, la période, la source de financement). Qu'est-ce que vous avez pu valoriser dans votre processus d'installation ?
- *Quelles étaient vos activités (agricoles et non agricoles) avant d'intégrer le SFMA ? Quel a été leur apport dans votre installation ?
- *Avez-vous effectué des voyages, avant d'intégrer le SFMA ? Si oui, où et quelles sont les raisons de ces voyages ? Quel a été leur apport dans votre installation ?
- *Avez-vous appartenu à des organisations socioprofessionnelles (groupement, coopérative, organisation de filière, association des jeunes, réseaux) avant d'intégrer le SFMA ? Quelle responsabilité avez-vous occupé ? Quel a été l'apport dans votre processus d'installation ?
- NB : Les apports de la trajectoire du jeune dans le processus d'installation peuvent être des ressources financières mobilisées, des connaissances et des compétences acquises, des relations établies, l'ouverture d'esprit.

Vision de l'agriculture

- *Quelle est l'image de l'agriculture dans votre société ? Est-elle considérée comme une activité essentielle, valorisante ou une activité à défaut ? rentable ?
- *Que représente l'agriculture pour vous ? Est-ce une activité essentielle, valorisante ou une activité à défaut ?

¹ Les jeunes non installés seront interviewés uniquement avec les questions portant l'astérisque.

- *Est-ce que l'agriculture est une activité dans laquelle un jeune peut s'installer durablement (vivre de l'agriculture) ? Veuillez étayer votre réponse ?
- *Aviez-vous envie de vous installer en agriculture, avant la formation au SFMA ? Si non, qu'est-ce qui a motivé votre décision de suivre la formation au SFMA pour vous installer en agriculture ?
- *Comment votre décision de suivre la formation pour vous installer en agriculture a été appréciée par la communauté ?
- *Quel est l'activité que vous avez choisi de mener, à la fin de la formation au SFMA ?
- Est-ce que vous aspirez continuer dans l'agriculture ? Etayez votre réponse ?
- *Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne vous êtes pas installés en agriculture, à la sortie du SFMA ?

Accès à la Formation

- *En quelle année avez-vous effectué votre formation au SFMA ?
- *Comment avez-vous été recruté au SFMA ?
- *Pouvez-vous nous décrire la formation ?
- *Durant la formation au SFMA, avez-vous élaboré un projet d'installation ? Si oui, dans quel domaine ?
- *Après la formation sur le site du SFMA, avez-vous bénéficié d'un suivi dans l'exploitation ? Si oui, que pensez-vous de ce suivi ? (utile, pas utile, insuffisant) Quelles suggestions pouvez-vous faire pour améliorer le suivi ?
- *Est-ce que la formation au SFMA a changé votre perception de l'agriculture ? Si oui, pouvez-vous étayer votre réponse ?
- Est-ce que la formation vous a aidé à l'installation et dans la conduite de l'exploitation ? pouvez-vous étayer votre réponse ?
- Etes-vous sollicités pour des formations/ conseils ? Si oui, par qui ?
- Avez-vous bénéficié d'autres formations en dehors du SFMA ? Si oui, lesquelles ? quel a été leur apport dans la conduite de vos activités ?

Accès au foncier

- Avant d'intégrer le SFMA, aviez-vous la garantie de disposer d'un terrain pour mener votre activité ?
- Après la formation, avez-vous eu accès à un terrain pour mener votre activité ? Si oui, comment avez-vous acquis le terrain ? (Héritage, achat, don, prêt, location). S'il s'agit d'un prêt ou d'une location, veuillez préciser la durée. Quelle est la superficie ?
- Avez-vous des documents de propriété foncière de votre terrain ? Quel est le coût de la démarche ?
- Avez-vous bénéficié de l'appui de la famille, la mairie, l'ONG, le projet, le SFMA ou d'un autre acteur pour l'acquisition du terrain ? Si oui, comment ?
- Si vous n'avez pas eu accès à un terrain, quelles en sont les raisons ? Comment mettez-vous en œuvre votre projet ?

- Avez-vous rencontré des difficultés dans l'acquisition du terrain ? Si oui, lesquelles ?

Accès au financement

- Au début de votre installation, comment avez-vous financé vos activités ?
- Si vous avez bénéficié d'un financement, pouvez-vous nous dire la provenance ? Auriez-vous bénéficié d'un accompagnement pour accéder à ce financement ? Si oui, de qui (la famille, la mairie, le SFMA ou un autre acteur) ?
- Au cas où vous avez eu un financement, à quoi a-t-il servi ? (achat des intrants, achat du terrain, achat des animaux, autres)
- A l'installation, aviez-vous connaissance des institutions financières de crédit dans le domaine agricole ? Aviez-vous connaissance de leurs conditionnalités ?
- Avez-vous rencontré des difficultés d'accès au financement, à l'installation ? Si oui, précisez ?
- A l'installation, aviez-vous connaissance des projets, programmes ou institutions publiques d'appui à l'installation en agriculture ?
- De l'installation à ce jour, comment financez-vous vos activités ? (fonds propres, crédit, aide financière, etc.) ?
- Présentement, avez-vous connaissance des projets, programmes ou institutions publiques d'appui à l'installation en agriculture ?
- Avez-vous connaissance des institutions financières de crédit dans le domaine agricole ? Connaissiez-vous leurs conditionnalités ?

Accès aux services agricoles

- Au terme du suivi dans l'exploitation, avez-vous trouvé un relais de conseil-formation dans les services agricoles ou avec d'autres dispositifs de conseil ?
- A l'installation, aviez-vous connaissance des services agricoles disponibles dans votre zone ? Si oui, comment ?
- A l'installation, avez-vous rencontré des difficultés d'accès aux services agricoles ? (cherté, éloignement, offre insuffisante, inexistence)
- Présentement, existe-t-il des services agricoles dans votre zone ? (Conseil agricole, intrants agricoles, matériels agricoles, fabrication et réparation de matériel agricole, services de santé animale ou lutte phytosanitaire, finance agricole, etc.).
- Si oui, avez-vous accès à ces services et dans quelles conditions ?
- Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pour l'accès aux services agricoles ? Si oui, par qui ?
- Avez-vous des difficultés d'accès aux services agricoles ? (cherté, éloignement, offre insuffisante, inexistence, conditions d'accès)
- Quels sont vos rapports avec les services techniques déconcentrés de l'Etat ?
- Avez-vous des besoins de conseil agricole non satisfaits ?

Accès aux marchés

- Comment écoutez-vous vos produits agricoles ?



- Quels sont ces marchés que vous fréquentez, au cas vous écoutez vos produits sur les marchés ? (Localités, distance)
- Avez-vous accès à l'information sur les marchés ? Si oui, comment ?
- Etes-vous organisés pour la vente de vos produits ou l'achat des intrants ? (commande groupée, vente groupée)
- Avez-vous essayé d'autres alternatives pour écouler vos produits ? (Contractualisation à l'aval, circuits courts, nouveaux marchés urbains)
- Avez-vous bénéficié de formation en marketing ?
- Avez-vous bénéficié de l'accompagnement de votre famille, du SFMA, de l'ONG ou d'un autre acteur pour l'accès aux marchés ? Si oui comment ?
- Rencontrez-vous des difficultés pour vendre vos produits ? (faible rémunération des produits, insuffisance d'acquéreur, dépendance aux collecteurs, éloignement des marchés, mauvaise praticabilité des voies, cherté du transport)
- Rencontrez-vous des difficultés pour l'acquisition des intrants agricoles ? (cherté des intrants, indisponibilité de certains intrants, éloignement des lieux d'approvisionnement, cherté du transport).

Insertion professionnelle

- Appartenez-vous à des organisations professionnelles (coopératives, groupements, organisations de filière) ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?
- Au cas où vous êtes membres d'organisations professionnelles, quels rôles jouez-vous au sein de ces organisations ?
- Quels avantages tirez-vous de ces organisations (accès aux services, aux marchés, à l'information, à la formation, à l'innovation) ?
- Avez-vous bénéficié de l'accompagnement de la famille, du SFMA, du projet ou d'un autre acteur pour l'insertion professionnelle ? Si oui comment ?
- Rencontrez-vous des difficultés pour l'insertion professionnelle ? Si oui, lesquelles ?

Insertion sociale

- Avez-vous bénéficié du soutien de la famille dans votre processus d'installation ? [foncier, financement (dons, prêts), main d'œuvre familiale, utilisation du matériel, encouragements, conseils, connaissances, expériences, relations, lissage de la consommation]
- Y a-t-il des membres de la famille qui ont joué un rôle important dans votre installation ? Comment ?
- Avez-vous rencontré des difficultés avec la famille dans le processus d'installation ? Si oui, lesquelles ? (réticence pour l'installation en agriculture, refus de donner le terrain)
- Est-ce que le regard de la famille envers vous a changé, avec votre installation en agriculture ? pouvez-vous nous dire les changements que vous avez notés ? (respect, consultation dans les décisions, recours à vos conseils techniques)
- Continuez-vous à bénéficier de l'accompagnement de votre famille après votre

installation ? (soutien moral, conseils, encouragements, matériels, protection et mise en relation avec d'autres acteurs)

- Avez-vous bénéficié du soutien de la Mairie ou de l'autorité coutumière lors de votre installation ou après l'installation ? (foncier, financement, accès aux services et aux marchés, information, appui en intrants agricoles, mise en relation, reconnaissance foncière)
- Avez-vous rencontré des problèmes avec la communauté (Mairie, autorité coutumière, habitants) lors de votre installation ou après l'installation ? Si oui, lesquels ?
- Est-ce que le regard de la communauté envers vous a changé avec votre installation en agriculture ? (respect, consultation dans les prises de décisions, recours à vos conseils techniques)
- Est-ce que vous contribuez aux dépenses de la famille ou des activités dans la communauté ?
- Etes-vous membre d'organisations locales d'entraide (entraide pour les travaux champêtres, groupe de tontine) ?

Système d'activités actuel du jeune (trajectoire du jeune après son installation)

- Quelles sont les différentes activités (agricoles et non agricoles) que vous menez ?
- L'activité agricole que vous menez, s'agit-il de la mise en œuvre de votre projet d'installation ? Si non, pourquoi avez-vous changé d'activité ?
- Quels sont vos rapports avec l'exploitation familiale (indépendant ? sous la responsabilité du chef de famille ? utilisation du matériel agricole ? le partage des connaissances ? aide ?)
- Pouvez-vous nous décrire votre activité agricole (taille de l'exploitation, spéculations, matériel et techniques, charges et produits) pendant la dernière campagne ? Comment financez-vous les activités (achat d'intrants, main d'œuvre) ? comment écoutez-vous les produits ? avez-vous des contrats de vente avec des commerçants, des consommateurs, des restaurants ? utilisez-vous des documents de gestion ? l'activité est-elle rentable ? l'activité a-t-elle évolué au cours des années ?
- Quelles difficultés rencontrez-vous ? comment y faites-vous face ?
- Comment votre activité est-elle perçue par les autres membres de la communauté ?
- Quel projet souhaiteriez-vous développer ?

Recommandations pour faciliter l'insertion des sortants du SFMA

- *Selon vous, qu'est-ce qui doit être amélioré dans la formation au SFMA ? (le contenu, la durée, la pratique, le suivi dans l'exploitation, les conditions de formation)
- Quel type d'accompagnement faut-il aux jeunes sortant du SFMA pour faciliter son installation en agriculture ?

Annexe 2 : Guide d'entretien avec les formateurs

Date et lieu de l'enquête :N° de l'enquête :

Durée de l'enquête :

Identification de l'enquêté

- Nom et prénom :
- Fonction :
- Statut : - Agent de l'Etat ☐
- Agent des collectivités territoriales ☐
- Prestataire de service (contractuel) ☐
- Contact :
- Date de recrutement au SFMA :
- Profil/Trajectoire Professionnelle : (Etude, différentes formations, expérience professionnelle)

Description de la formation

- Pouvez-vous nous décrire la formation que vous dispensez ? (les principaux thèmes)
- Quelle est la stratégie d'enseignement/apprentissage ?
- Existe-t-il un référentiel de formation ?
- Existe-t-il d'autres modules que le SFMA utilise en complément des modules classiques et qui concourent à l'insertion des apprenants ? (Module sur l'entrepreneuriat agricole, Module sur le développement personnel, Module sur la gestion financière)
- Quelles sont les activités que peuvent effectuer les jeunes à leur sortie ? (Compétences visées)
- Est-ce que le temps imparti à la formation est suffisant ? Si non, que suggérez-vous ?
- Le nombre de jeunes à former est-il à votre portée ?
- Avez-vous bénéficié de renforcement des capacités dans le cadre de votre mission ?
- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la formation ? (p. ex. insuffisance de matériel, d'équipement, de salle, de rémunération)
- Quels sont vos besoins de renforcement des capacités ?
- Est-ce que les formations dispensées aux jeunes sont suffisantes pour permettre leur installation ? Doivent-elles être renforcées par d'autres formations ?
- Quelles sont vos suggestions pour améliorer la formation ?
- Est-ce que l'élaboration des projets d'installation figure dans la formation ? Si oui, quels sont les différents types de projets des jeunes ? quels sont les types de projets les plus dominants ?
- Quelles sont vos suggestions pour faciliter l'installation des jeunes ?

Annexe 3 : Guide d'entretien gestionnaire SFMA

Date et lieu de l'enquête : N° de l'enquête : Durée de l'enquête :

Identification de l'enquêté

- Nom et prénom :
- Fonction :
- Contact :
- Date de recrutement au SFMA :
- Profil / Trajectoire Professionnelle :

Présentation du SFMA

- Localisation (coordonnées géographiques, localité, Commune) :
- Echelle du dispositif : superficie du site, infrastructures, nombre de sites pédagogiques, capacités d'accueil, villages touchés
- Fonctionnement : Gouvernance, financement, autofinancement
- Relations et partenariat : Commune, projets, STD, ONG, etc.
- Quels sont les problèmes que rencontrent le SFMA ? (insuffisance infrastructures, d'équipement, de financement).

Formation des apprenants

- Quelle est la durée du cycle de formation des jeunes ?
- Quels sont les domaines de formation du SFMA ?
- Existe-t-il des référentiels de formation ?
- Comment est organisée la formation (conditions de vie, modalités de formation).
- Quelle est la stratégie d'enseignement/apprentissage au niveau du SFMA ? (théorie, pratique, application dans l'exploitation, élaboration d'un projet d'installation)
- Où et comment se fait la formation pratique ?
- Est-ce que la formation est certifiée ?
- Existe un mécanisme de suivi-évaluation de la formation ? (Pendant et après la formation) ; décrire les mécanismes.
- Quelle est la composition de l'équipe pédagogique ? Quels sont leurs profils ?
- Les profils des membres de l'équipe pédagogique sont-ils conformes aux profils requis ? Si non, cela a-t-il une incidence sur la formation des jeunes ?
- L'équipe pédagogique est-elle stable ?
- Quels sont les profils des jeunes formés au SFMA ? Est-ce que les profils sont conformes aux critères de recrutement ?
- Quel est le nombre de jeunes recrutés, formés depuis la création du SFMA ? (répartition par an et en fonction du genre)
- Y a-t-il des abandons au cours de la formation ? Si oui, quel est nombre moyen d'abandon par cohorte ? Quelles sont les raisons ?

- Y a-t-il des contraintes liées au recrutement des jeunes ? Si oui, lesquels ?
- Est-ce que la formation telle qu'elle est conçue facilite l'insertion des jeunes dans l'exploitation ?
- Y a-t-il un besoin de formations complémentaires pour faciliter l'installation durable en agriculture des jeunes sortant des SFMA ? (Entrepreneuriat agricole, développement personnel, Gestion financière, GERME)
- Est-ce que l'élaboration du projet d'installation fait partie du parcours de formation de l'apprenant ? Si oui, à quel moment est-il élaboré ?
- Y a-t-il un accompagnement à l'élaboration du projet d'installation ? Si oui, comment ?
- Présentation/trame du projet (étude technique, économique, financière, ...)
- Quelles sont les différents types des projets d'installation des jeunes ?
- Quelles sont les difficultés/contraintes dans la formation ? (Insuffisance de formateurs, nombre élevé d'apprenants, manque de référentiel de formation, manque de matériel de formation, manque de formation continue des formateurs)
- Avez-vous des suggestions pour améliorer la formation afin qu'elle facilite l'insertion des jeunes ?

Accompagnement à l'installation des jeunes formés

- Le SFMA a-t-il un dispositif d'accompagnement à l'installation des jeunes ? Si Oui, comment se fait l'accompagnement (individuel/collectif, durée, fréquence, dégressif)
- Y a-t-il des mesures d'accompagnement à l'installation des jeunes sortant des SFMA ? Si oui, lesquelles et quelles sont les conditions d'accès ?
- Quelles sont difficultés dans l'accompagnement à l'installation des jeunes ?
- Avez-vous connaissance d'autres structures d'accompagnement à l'installation des jeunes ?
- Les jeunes rencontrent-ils des contraintes à l'installation ? Si oui lesquelles ?
- Existe-t-il un volet information et mise en relation des apprenants avec les structures d'appui à l'agriculture (Services techniques, dispositifs privés de conseil agricole, dispositif d'accompagnement à l'installation, IMF, projet et programme)
- Quelles sont vos suggestions en matière d'accompagnement des jeunes formés et pour améliorer l'installation des sortants des SFMA ?

Suivi des sortants du SFMA

- Existe-t-il un mécanisme de suivi des sortants du SFMA ? Si oui, décrire le mécanisme ?
- Quelle est la situation des sortants des SFMA ? (installés, non installés, abandons, adaptation projet), fournir la situation par an et en tenant compte du genre
- Le profil du jeune ou le choix de l'activité ont-t-ils une influence sur la réussite de l'installation ? Si oui, comment ?
- Quelles sont les difficultés pour assurer le suivi des sortants du SFMA ?

Annexe 4 : Guide d'entretien OP

Date et lieu de l'enquête :N° de l'enquête :

Durée de l'enquête :

Identification du répondant

- Nom et prénom de l'interlocuteur : Contact :
- Fonction de l'interlocuteur dans l'OP :

Présentation de l'OP, rôles et responsabilités dans le SFMA

- Pourriez-vous nous présenter votre OP (dénomination, date de création, niveau de structuration, nombre de membres, services, zones touchées, partenariat)
- Histoire du SFMA : date de création, raison du choix de la Commune/localité, grands événements ayant marqués le SFMA, périodes de crises éventuelles, comment les obstacles ont été levés, perspectives
- Décrire les rôles et responsabilités de l'OP dans le dispositif SFMA

Rôle de l'OP dans le recrutement et formation des jeunes

- Quel est le rôle de l'OP dans le processus de recrutement des jeunes au SFMA ?
- Quelles sont les différentes localités où sont recrutés les jeunes ?
- Les jeunes sont-ils intéressés ? Les parents des jeunes sont-ils intéressés ?
- Quelles sont les difficultés lors du recrutement et les mesures prises ?
- Y a-t-il des abandons au cours de la formation ? Si oui pourquoi ?
- La formation facilite-t-elle l'installation des jeunes ? Comment l'améliorer ?
- Quelles sont les contraintes dans la formation des jeunes ? Comment y remédier ?

Appui à l'installation des jeunes

- Quel rôle joue l'OP dans le processus d'installation des jeunes sortant du SFMA ?
- L'OP apporte-t-elle un appui à l'installation des jeunes ? Si oui, quel type d'appui (financier, foncier, matériel) et nombre de jeunes appuyés ? Si non, pourquoi ?
- L'OP a-t-elle une stratégie d'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture ? Décrire la stratégie.
- Selon vous le profil du jeune/le choix du d'activité a-t-il une influence sur la réussite de l'installation ?
- Selon vous, quels sont les facteurs déterminants de l'installation chez les jeunes installés ?
- Selon vous, quelles sont les contraintes à l'installation des jeunes sortants des SFMA (financement, foncier, etc.) ? Comment y remédier de façon durable ?
- Est-ce que l'OP a un rôle dans le suivi des jeunes installés ?
- L'OP accompagne-t-elle les jeunes installés ? Si oui, quel type d'accompagnement (financier, matériel, mise en marché, mise en réseau, intégration des jeunes à l'OP, mise en relation avec les partenaires, utilisation des services de l'OP, conseils)
- Selon vous, quel type d'accompagnement faut-il pour assurer l'installation des jeunes sortants des SFMA en agriculture ?

Annexe 5 : Guide d'entretien avec les services techniques

Date et lieu de l'enquête :N° de l'enquête :

Durée de l'enquête :

I. Identification du répondant

Nom et prénom de l'interlocuteur :

Contact :

Fonction de l'interlocuteur dans l'OP :

II. Présentation de la structure

- Nom de la Structure :
- Statut : ☒ Public ☐ Privée
- Nom du Responsable :
- Localisation du bureau de la structure :
- Zone d'intervention/couverture :
- Offre de services :
- Conditions d'accès aux services

III. Relation avec le SFMA et accompagnement à l'installation des jeunes

- Quelles sont vos relations avec le SFMA ?
- Avez-vous été sollicité par le SFMA pour informer les jeunes apprenants sur vos offres de services ?
- Avez-vous entrepris des actions d'information des jeunes apprenants du SFMA sur vos offres de services ?
- Etes-vous sollicités par les jeunes sortants du SFMA ? Si oui, combien de jeunes avez-vous accompagnés ?
- Avez-vous des actions d'accompagnement à l'insertion des jeunes sortants du SFMA ? Si oui, combien de jeunes avez-vous accompagnés ?
- Au cas où vous avez des actions d'accompagnement des jeunes, quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? Quelles sont selon vous, les solutions que vous préconisez ?
- Avez-vous un dispositif de suivi-évaluation des jeunes ?
- Quels sont les leviers de réussites pour l'insertion des jeunes ?

Annexe 6 : Guide d'entretien avec le Maire

Date et lieu de l'enquête :N° de l'enquête :

Durée de l'enquête :

Identification de l'enquêté :

- Nom et prénom :
- Fonction :
- Contact :

Présentation de la Commune

Demander la version électronique du PDC de la Commune

Relation avec le dispositif SFMA

- Pourriez-vous nous dire votre relation avec le SFMA (rôles, responsabilités, etc.)
- Y a-t-il des formes d'appui que la mairie apporte au SFMA ? Si oui, lesquelles ?

Appui à l'installation des jeunes

- La Mairie apporte-t-elle un appui à l'installation des jeunes sortant du SFMA ? Si oui, quel type d'appui (financier, foncier, matériel), suivant quels critères/conditions et quel est le nombre de jeunes accompagnés (répartition en fonction du genre). Si non, pourquoi ?
- La Mairie dispose-t-elle d'une stratégie d'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture ?
- Est-ce que la Mairie possède un dispositif de suivi post-formation des jeunes installés ? Décrire le dispositif.
- Selon vous, quelles sont les contraintes à l'installation des jeunes sortants des SFMA (financement, foncier, etc.) ? Comment y remédier de façon durable ?
- Selon vous, quel mécanisme pour assurer l'installation des jeunes sortants des SFMA en agriculture ?
- Existe-t-il des structures d'accompagnement à l'insertion des jeunes qui interviennent dans la Commune ?

Annexe 7 : Guide d'entretien avec les parents du jeune

Date et lieu de l'enquête :N° de l'enquête :

Durée de l'enquête :

Identification de l'enquêté :

- Nom et prénom du parent :
- Nom jeune :
- Lien de parenté avec le jeune :
- Responsabilité dans l'exploitation familiale :
- Contact :

Perception de l'agriculture

- Que représente l'agriculture pour vous ? (activité essentielle ou activité à défaut)
- Dans votre contexte, l'agriculture peut-elle subvenir aux besoins des familles ?
- Est-ce que l'agriculture peut assurer un avenir décent aux enfants ?
- Est-ce que c'est une activité dans laquelle vous voulez voir vos enfants s'installer ?

Perception de la famille sur la formation

- Quelle est le niveau de responsabilité de la famille dans l'option du jeune à suivre la formation et s'installer en agriculture ? (décision de la famille, choix du jeune avec consultation de la famille)
- Est-ce que la famille fait recours aux compétences du jeune ?
- Est-ce que la formation a permis d'améliorer les pratiques au sein de l'exploitation ?
- Est-ce que le regard de la famille sur le jeune a changé après la formation ? a-t-il plus de responsabilité ?
- Avez-vous des propositions d'amélioration de la formation pour renforcer son utilité pour l'exploitation et faciliter l'installation du jeune ?

Accompagnement du jeune à l'installation en agriculture

- Quel type d'accompagnement la famille a-t-elle apporté au jeune pour son installation ? (foncier, financement, matériel, main d'œuvre, conseils, mise en relation)
- Présentement, quelle est l'interrelation entre la famille et le jeune ? (Jeune indépendant ou sous la responsabilité du chef de famille)
- Est-ce la famille continue à accompagner le jeune après son installation (matériel, main d'œuvre, intrants, soutien moral, conseils, encouragements, mise en marché, protection et mise en relation avec d'autres acteurs)
- Est-ce que le fait que le jeune s'installe en agriculture a changé le regard de la famille sur le jeune ?
- Quels types d'accompagnement pensez-vous sont nécessaires pour faciliter l'installation du jeune ?
- Quelle est votre appréciation de l'installation du jeune (son activité) ?